

André LOGEZ

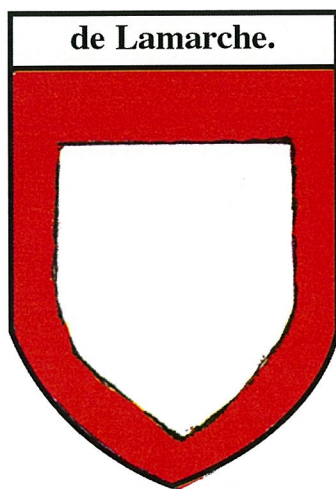
FRESSELINES

MONOGRAPHIE

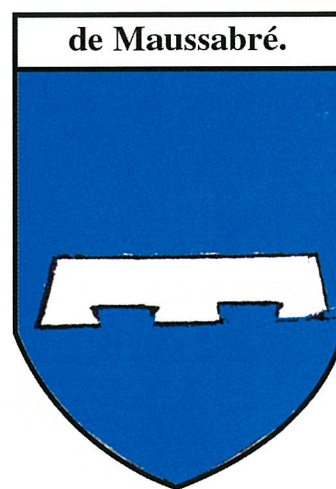
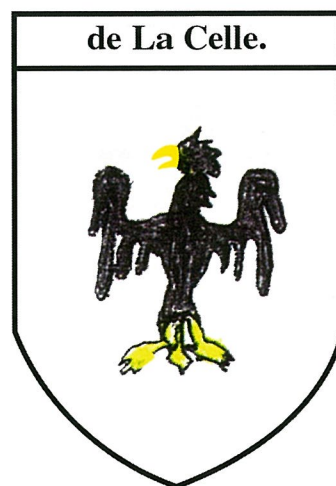


Association «Les Amis de Fresselines»

2^{ème} édition 2004



FRESSELINES



Blasons des Seigneuries de Fresselines

(avec les principales alliances)

de La Marche.	Famille seigneuriale de Puy-Guillon, de Pierrefolle, Alliance avec les de La Celle, les St Julien, les Maussabré, les de St Maur etc....
de La Celle.	Famille seigneuriale de Puy-Guillon Alliance avec les de La Marche.....
de Saint Maur.	Famille seigneuriale de Vervix et de Fresselines Alliance avec les de La Marche, les d'Assy.....
d'Assy.	Famille seigneuriale de l'Age-Champroy
de Saint Julien.	Alliance avec les de La Marche
de Fauveau.	Famille seigneuriale de Pierrefolle au XVIIe Siècle
de Cujas.	Famille seigneuriale de Pierrefolle au XVIe Siècle
de Maussabré.	Alliance avec de La Marche

*Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle,
faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit
est illicite et entraînerait des poursuites pénales.
(loi du 11 Mars 1957 sauf articles 2 et 3)*

André LOGEZ

Monographie **FRESSELINES**

Association “Les Amis de Fresselines”

2^{ème} édition 2004

SOMMAIRE

Préface

Toponymie	6
Fresselines	9
Le Sous sol	12
La Préhistoire	13
Les Villages	14
Les Châteaux	19
Les Edifices religieux	26
La Vie locale au XIX^e siècle	37
La Vie locale au XX^e siècle	45

Anecdotes historiques

L'émeute de la Gabelle	54
L'aventure de Sylvain de La Marche	57
Maurice Rollinat découvre Fresselines	61
Le Loup	64

Bibliographie

Département du centre de la France, la Creuse est méconnue. Située à l'écart des grands axes, bien des gens l'ignorent ! Pourtant, cette région recèle des secrets et des "trésors de nature" que beaucoup d'autres pourraient envier.

Hélas, une nécessité migratoire s'est établie depuis bien longtemps et n'a fait qu'empirer. Ses enfants, pris dans la tourmente socio-économique de cette fin du XX^e siècle, se transplantent vers les villes lointaines pour gagner leur vie, laissant, à ceux qui restent, la garde du patrimoine commun. Certains ayant, toutefois, le secret espoir d'un retour au pays à l'automne de leur existence :

....."Pour vivre, entre leurs parents, le reste de leur âge"

Vivre dans cette campagne verte aux sources claires, avec des chemins creux et ombragés qui mènent vers des rivières encore poissonneuses, courant dans une nature, presque intacte, n'est-ce pas l'avenir écologique, vers lequel vont tendre ces faux citadins, enfants de paysans, saturés de béton, malades de pollution ?

Voilà, peut-être la revanche de ce Pays Marchois, qu'un tourisme intelligent valoriserait enfin !

Déjà à la fin du XIX^e, les sites de la vallée de la Creuse attirèrent quelques précurseurs, poètes et artistes peintres, séduits par cette beauté sauvage. Ils ont su transmettre le message de cette nature pittoresque qui procure à ceux qui savent l'apprécier, la sérénité dont l'homme d'aujourd'hui a tant besoin.

Pour ceux qui passent, j'ai essayé par ce modeste ouvrage de leur faire partager la connaissance de ce beau pays, en évoquant son histoire.

Son nom évoque le chant des rus qui dévalent les "côtes" boisées :

FRESSELINES...VILLAGE CREUSOIS !

A.L.

..... "Et je finirai dans ce coin
mon court passage de témoin
devant l'éternité des choses".....

Maurice Rollinat .

(Fresselines. "Paysages et Paysans")

TOPONYMIE DES NOMS DE LIEUX DE FRESSELINES :

FRESSELINES :

désignation ayant pour origine le mot latin : FRAXINUS, qui signifie FRÊNE ;
toponyme désignant un lieu où sont plantés des frênes ; ce toponyme appartient à un type assez fréquemment utilisé dans le Massif Central pour désigner les endroits caractérisés par la plantation de ces arbres.

Les mentions écrites les plus anciennes sont :

FRAEXELINIS (1162-1176)

FRAEXENINIS (1163)

FRAISENINES (1208)

FRAISSELINES (1211)

elles émanent de cartulaires de l'Abbaye cistercienne d'Aubepierre (Méasnes), époque de la création de la paroisse et de la construction de l'église aux XIIe-XIIIe siècles.

l'AGE : nom originaire du bas latin AGIA, signifiant haie ou champ clôturé par une haie ;

l'AGE MOREAU : même signification avec le patronyme du propriétaire d'origine ; (l'Aige Moreau en 1621...)

la BLARDIERE ou la BELARDIERE : signifie lieu où l'on cultive les blés.

la BRETAUDIERE : du bas latin BRETA ; au Moyen Age ceci désigne un lieu où il y a un rempart crénelé.

la BUSSIÈRE : du latin BUXUS, avec le suffixe ARIA, signifie lieu couvert de buis . Ceci témoignant de l'ancienneté d'une occupation romaine. La découverte d'éléments de canalisation en briques de l'époque gallo-romaine l'atteste.

la CHAISE GONNOT et la CHAISE PEIGNEN : du latin CASA, signifie lieu où il y a une hutte ou une petite maison ou une ferme. Le patronyme suffixe indique l'homme qui y habite.

CHAMPROY : du latin CAMPO RUBIO (champ argileux de couleur rouge) appelé l'AGE-CHAMPNOIS (chapitre d'Aubepierre en 1561)

CHANTELOUBE : du bas latin CANTA LOBA ou de l'occitan LOUBA. Nom du terroir désignant un lieu retiré où par dérision l'on disait entendre hurler le loup.

La CHARPAGNE : du latin CHARPANIA (charpinus) l'arbre charme.
(domus pauperum de la charpaigne, chapitre de l'Abbaye d'Aubignac 1287, la charperum, chapitre de l'Abbaye d'Aubepierre 1536.)

CHÂTRE : du latin CASTRA ou CASTRUM, signifie emplacement fortifié (le village actuel s'est déplacé au sud-ouest de son lieu d'origine.)

les COMBES : du gaulois CUMBA, signifie vallée entaillée dans un plissement de terrain.

DRABLET : du latin ACERABULUS, lieu où sont des érables (par extension : AZERABLES)

les FORGES : du latin médiéval FORGIA, lieu où l'on fond et où l'on travaille le fer (le nom original de ce lieu étant : Les Forges vieille vallée.)

l'ETE ou l'ETET : forme dialectale désignant un lieu où les maisons ont des toits en tuiles. L'Estet, indication sur le chapitre d'Aubepierre en 1546.

les GRANGES : de l'ancien occitan GRANJA. Exploitation agricole dépendant d'une abbaye.

les HUPPES : du latin UPUPA, lieu où l'on peut voir séjourner ce type d'oiseau.

la CHINAUD : altération probable d'échiner (ancien français, signifiant travailler ; pouvant aussi avoir pour origine la forme limousine occitane NAU ou NAUD, qui par extension désignait une accalmie du courant sur une rivière, pour traverser en barque.

LASCOUX : du latin CULTUS , veut dire terre cultivée.

LAUZINE : lieu où l'on pouvait extraire des plaques de schiste ou pierres plates.

LAVAUVIEILLE : du latin VALLE VETERI, signifie vieille vallée.

la GRANDE METAIRIE : grand domaine rural, exploité en métayage (celle-ci dépendait antérieurement du fief du château de Vervix).

la MINAUDIERE : le suffixe latin ERIA signifie lieu, donc lieu habité par le dénommé Minaud ; peut aussi être l'endroit dépositaire du mino mesure de capacité au Moyen Age.

l' ORME : du latin ULMUS, lieu où il y avait un arbre de ce type, sûrement remarquable par sa dimension, certains pouvant mesurer jusqu'à 30 m.

PIERREFOLLE : lieu où une grosse pierre ou rocher devait être en position instable, peut-être un vestige de mégalithe

Les PLACES : du latin PLATEA, espace plat.

le PRIORAT : de l'ancien occitan veut dire prieuré dépendant, pour celui-ci, de l'abbaye de Montmorillon en Poitou.

PUY-GUILLON : du latin PODIUM signifiant hauteur, en l'occurrence qui domine une vallée avec en suffixe le patronyme de celui qui y gîtait à l'origine : Guilhon ou Guillon diminutif de Guillaume (Puis-Guilhon, en 1547).

PUY-RAGEAU ou PUY-RAJAUD : (même signification que ci-dessus)

PUY-LANDON : (même signification) avec LANDON en suffixe ; appelé POI LANDO (1211) PEU LANDON (1611).

la RENAUCHAT :Renaud avec suffixe ACUM, signifie le domaine de Renaud (Moyen Age)

le RIVAUD ou ORIVEAUX : de RIVAL, nom méridional signifiant ruisseau (forme vocalisée désignant un domaine ou hameau).

la ROCHE : du pré-latin ROCCA, lieu où il y a un rocher ou une butte rocheuse ;

la ROCHEBLOND : lieu où il y a une roche claire (blonde).

la SAGNE : de l'ancien occitan SANHA, signifie pré marécageux, terrain humide.

les SORLIERES : mentionné sur le chapitre d'Aubepierre en 1561 ; appelé aussi CHAMBONNET, diminutif de CHAMBON du dérivé gallo-romain CUMBA (courbe) par extension, petite hauteur dominant une courbe de ruisseau.

VERVY : du gallo-romain VERVIX, jachère où vont paître les brebis.

CONFOLENT : du latin CONFLUENS (confluent), lieu de rencontre de deux rivières.

LAVAUD : du latin VALLE, signifie vallée.

BEAUREGARD : lieu situé dans un site dégagé, d'où l'on peut voir un paysage éloigné.

la POUGE : du latin féminin PODIA et du bas limousin POUDZAS, signifie friche sur une hauteur traversée par un chemin; (très ancien).

le PALOT : du bas latin PALATIO (palatum, désignant un logis important mérovingien).

FRESSELINES, dont le bourg est perché, bien calé, entre le Confluent des Deux Creuse, est une commune limitrophe du département de l'Indre, au Nord-Ouest de la Creuse.

L'Altitude, du bourg, est de 252 m. Mais le point culminant est le bois de la Bretaudière, 347 m.

Pas moins de 41 "villages" (hameaux) sont dispersés sur un territoire d'une superficie de 3058 hectares environ, 750 habitants sédentaires y vivent. Ce chiffre croît de façon importante, en période estivale, lorsque les nombreuses résidences secondaires (environ 200) ouvrent leurs volets !

Faisant partie de l'ancienne Haute Marche, la paroisse était placée sous la tutelle administrative de la Généralité de Moulins, sénéchaussée de Guéret, de l'Abbaye St Germain de La Châtre et de l'Archiprêtré d'Anzême, pour le pouvoir temporel. Pendant la Révolution, en 1791, la réforme administrative institua Fresselines, Chef lieu de canton. Mais, du fait de difficultés de communications circulatoires, un nouveau découpage la rattacha au canton de Dun le Palleteau (Dun le Palestel quelques années, plus tard).

Vers 1160, les moines Cisterciens d'Aubepierre (Méasnes) firent édifier l'église. La construction initiale date de cette époque ; elle fut remaniée au XV^e Siècle. Un clocher de forme peu courante la caractérise. Toutefois, cet aspect singulier n'est pas un cas isolé dans la région, puisque celui de l'église de St Germain Beaupré est de la même facture, quoique plus élancé!

Plusieurs générations de notables et nobles locaux ont été inhumés sous les dalles et alentour de l'église.

Dans une période reculée, un pilori était dressé près du vieux puits. Les justiciables condamnés étaient exposés, quand l'affluence était grande dans le bourg, les jours de fête ou de foire.

La Maison de la Gabelle, située en face du château d'eau actuel, a été le théâtre de scènes de violences, en l'an 1667. En effet, une violente émeute éclata lorsque la Ferme Générale Royale décida, suite à un édit du ministre Colbert, de renforcer la surveillance, pourtant déjà étroite, des zones délimitant "les pays redîmés" et ceux soumis à la grande Gabelle.

Le prix du sel était, de ce fait, dix fois moins élevé dans la Marche que dans le Berry tout proche. Evidemment, ceci générât un trafic illicite entre les deux provinces. Redoutant ces nouvelles mesures, qui pouvaient entraver la contrebande, de nombreux faux-saulniers, pour la plupart particuliers du Berry, vinrent en groupe à Fresselines, où était le siège du grenier à sel le plus près de la limite provinciale.

Toute cette cohorte excitée s'en prit d'abord aux deux hommes d'armes, qui gardaient le pont de bois de Vervy, et les basculèrent dans la rivière. Accédant ensuite au bourg, les émeutiers investirent le dépôt et malmenèrent les agents de la Gabelle présents. Au cours de la rixe, un "gabelou" fut trucidé, et le sel entièrement pillé !

La répression des gens du Roi fut immédiate. Les coupables furent pourchassés, puis arrêtés et bientôt jugés (à La Châtre). La plupart, leurs biens saisis, furent envoyés aux galères ; les autres considérés comme meneurs , pendus par le cou, jusqu'à mort s'en suivre ;...(sic)

Le Roi Louis XIV régnait !!

Transmise de génération en génération, la tradition locale rapporte que les dépouilles des suppliciés furent exposées, pour l'exemple, attachées aux branches d'un vieil arbre, planté à proximité de la Maison de la Gabelle, où subsiste encore, sur la façade, l'ouverture du grenier, entourée de granit ouvragé, par laquelle étaient hissés les sacs de sel.

Par le passé, plusieurs fiefs et châteaux existaient sur l'étendue de la paroisse.

Les châteaux de l'Age-Champroy, de la Bretauière et de Vervy sont complètement ruinés, celui de Pierrefolle, ne tardera pas, hélas à l'être ; seul le château de Puy-Guillon est préservé.

Les aïeux des propriétaires actuels l'ont racheté en 1865. Ceux-ci descendant par les femmes des de La Marche, conservant ainsi le château, depuis plus de 750 ans dans la famille.

A la mi-XIX e siècle, la vocation de "Village d'Artistes" prit son essor.

Alors que George Sand venait aux beaux jours passer l'été à Gargillesse, ses nombreuses relations lui rendaient visite. Au cours d'excursions, elle leur fit découvrir la campagne environnante, en particulier les sites de la vallée de la Creuse, qu'elle affectionnait. Pour beaucoup, ce fut une révélation, et bientôt, les artistes y sont revenus pour travailler.

Quelques temps plus tard, Maurice Rollinat, poète-musicien, très en vogue vers 1880, quitta Paris pour venir s'installer à Fresselines. Lui aussi attira de nombreux amis, dans sa retraite campagnarde ; les plus connus sont : le journaliste, écrivain Gustave Geffroy, un des membres fondateurs de l'Académie Goncourt ; l'écrivain Pierre Descaves, le peintre suédois Allan Osterlind etc... Les peintres voisins, Léon Detroy, de Gargillesse et Eugène Alluaud, de Crozant, étaient des familiers de la petite maison de la Pougé, où le poète vécut de longues années, jusqu'en 1903.

Mais, le plus célèbre fut sans conteste le grand Maître de la peinture impressionniste, Claude Monet, qui exécuta 23 toiles, sur les sites de Fresselines, inaugurant ici, sa fameuse technique des séries !

Ces Oeuvres sont maintenant dispersées dans les collections de nombreux musées du monde entier : Boston, Chicago, St Petersburg, Paris, Colmar...etc Un tableau, titré : "Le Bloc" offert par le Maître à son ami Georges Clémenceau se trouve, actuellement, faire partie de la collection de la couronne d'Angleterre.

A la mort de Rollinat (1903), le célèbre sculpteur Auguste Rodin a réalisé, pour honorer la mémoire du défunt, une stèle "Le poète et sa muse", qui est apposée sur le chevet extérieur de l'église.

Plus tard, en 1939, à l'initiative du poète berrichon Emile Vinchon, une souscription publique fut organisée, pour faire réaliser un buste de Maurice Rollinat, oeuvre du sculpteur Paul Surtel. Après avoir été coulée dans le bronze, la statue fut édifée sur un support en granit et mise en place près de l'église, pour n'y rester que peu de temps, puisque le buste fut démonté et dissimulé en 1941. La population, redoutant une réquisition pour la récupération des métaux non ferreux ! (action très en vogue pendant cette période troublée), jugea nécessaire de la dissimuler. La statue fut réinstallée à la Libération et ensuite transférée dans le square de la Pouge vers 1966 en face de la maison où habitait Maurice Rollinat.

En 1940, de nombreux réfugiés civils, chassés par l'invasion allemande, affluèrent en Creuse.

Fresselines accueillit un fort contingent provenant en majorité du Nord de la France.

Parmi eux figurait un jeune étudiant de l'Ecole des Beaux Arts de Lille, nommé Gaston Thiéry...

Il fit la connaissance du vieux peintre Léon Detroy, qui séjournait chaque été à Fresselines, et devint bientôt son élève. S'étant marié à Fresselines, il s'y installa après la seconde guerre mondiale.

Suivant une évolution remarquée, son talent de paysagiste s'affirma, pour atteindre une notoriété internationale, ses toiles sont dans des collections privées et publiques aux Etats-Unis, Japon, Canada, Afrique du Sud, Suisse, Allemagne... La vocation de Fresselines "Village d'Artistes" est ainsi confortée par Gaston Thiéry, qui assure la liaison entre un riche passé artistique et le présent. Récemment, plusieurs artistes ont installé leur atelier pour perpétuer cette continuation ; déjà Georges Chazaud, peintre cartonnier de tapisseries renommé, trop tôt disparu, les avait précédés....

Le SOUS-SOL.

Fresselines, au Nord de la Creuse, fait partie géologiquement, du plateau périphérique du Limousin, dit " Plateau d'Aigurande ", dont le socle est composé principalement de paragnéiss alumineux à silimanite ! Le territoire de la commune est traversé par deux vallées profondes où s'engouffrent les deux Creuse, dont le confluent est à l'Ouest. Le sol de ces vallées se compose de schiste, appelé couramment pierre bleue par les locaux. Ce territoire est situé au Nord de la faille de la Marche. (1)

Une note émanant de la bibliothèque des Pères Prieurs Capucins de Bourges indique :

" Dans la paroisse de Fresselines, non loin de la Creuse, se trouve une pierre qui ressemble à du métal. Elle sent le soufre, à goût de sel, et jette des étincelles lorsqu'on la met au feu "

Le Bailly du lieu fit défense d'extraire ce genre de pierres, et l'on disait même que c'était par ordre de la cour ! (sic) ...en 1719.

Cette pierre se tire d'un rocher assez rapproché du château de Puy- Guillon. Elle se nomme : Marcassite. (2)

La Marcassite est un sulfure naturel de fer.

La Mine de Fresselines : le site minier de la Charpagne :

A la fin des années 70, les ressources du sous sol furent prospectées par une société minière qui recherchait, surtout, de l'uranium dans la région.

Faute de quoi, un gisement de Spath-Fluor fut découvert, près de la Charpagne, dans la montée de Beauregard. Jugé suffisamment intéressant, il fut exploité environ deux ans par une équipe de 3 mineurs délégués par la société d'exploitation ; puis bientôt délaissé et abandonné en l'état.

Le Spath-Fluor (fluorine et plomb) est employé comme fondant dans la sidérurgie, pour l'aluminium. Il est aussi utilisé pour l'élaboration de certains plastiques.(3)

(1) Atlas du Limousin , 1994 - page 17 (PULIM)

(2) "Fresselines" page 18 - R.Lasnier- Confolant 1902 (Barou, Limoges)

(3) M.S.S.N.A.C 1983 page 435 - Michel Manville

La PREHISTOIRE

Différentes prospections ont été effectuées, en particulier, par des gens du CNRS, en 1991, dans le secteur Crozant, Fresselines. (1)

Il en résulte des découvertes, qui peuvent être cataloguées du Paléolithique ancien, caractérisé par le biface (environ 500.000 ans avant JC!) (2)

Indices que notre vallée, à cet endroit, était fréquentée dans ce temps très lointain et aussi, au Néolithique (environ 3000 ans avant JC) par la découverte d'un abri sous roches, dit "Abri du Priorat" et d'un autre, plus en amont, sur la Petite Creuse, appelé "Abri du Puybalièvre".

On peut remarquer que ces deux abris sont placés chacun en face d'un gué, permettant de franchir la rivière à ces endroits.

Un autre site Néolithique se trouve sur la commune de Fresselines, à proximité du "village" de l'Eté (parcelle cadastrale BH 64 / BW 52). De nombreux objets, fragments de haches taillées, lames à encoche, embouts de flèches, éclats, etc... ont été mis à jour par les labours successifs.

Ils ont été collectés par Mr Maurice Roy, alors directeur de l'école communale de Fresselines, et dont la famille est issue de l'Eté. A noter que ce site est exposé au Sud, non loin de la Creuse.

Enfin, deux haches en pierre polie, ramassées près du "village" de la Bussière par Mr Henri Gonnot au début du siècle, ont été déposées au Musée de Guéret.

Le constituant de ces haches est identifié comme étant de l'amphibolite à grenats, dont le filon le plus connu est dans les brandes de Pluchet, au Puy Duris, pas très loin de la Bussière

(1) GALLIA Informations - 1992 - Limousin, Creuse, page 96

(2) ATLAS du Limousin 1994 - page 30 (MULIM)

Les VILLAGES

Plusieurs villages, appelés ailleurs hameaux, ont un passé qui mérite d'être relaté, tel **Puy-Guillon** :

Situé en amont du confluent, sur la rive droite de la Petite Creuse, sous le château, il faisait partie du fief de Puy-Guillon et sa position au bord de la rivière le prédisposait à l'établissement de moulins.

D'abord, un gué placé à proximité en faisait un lieu de passage, celui-ci permettait de franchir l'eau, sur le tracé de l'itinéraire antique, qui reliait Tullum (Toulx) à Argentomagus (Argenton s/Creuse) dans la traversée de ce qui deviendrait la paroisse de Fresselines.

Ce parcours cheminait vers St Plantaire venant de Chambon Ste Croix en suivant l'interfluve, passant par la Pougé.

Les besoins de liaisons lointaines, mais surtout de proximités, entraînèrent l'édification d'une passerelle à cet endroit.

Malheureusement, les crues fréquentes de la rivière entraînèrent des dégâts allant jusqu'à un effondrement du petit pont, tant et si bien que sa reconstruction fut nécessaire plusieurs fois (particulièrement en 1897). Il fallait l'emprunter pour rallier la Renauchat ou se rendre aux moulins en venant du bourg. L'histoire du village fut marquée par plusieurs accidents graves.

En 1836, un dénommé Claude Delost, surnommé le canonnier (c'était un vétéran de l'armée impériale) fut retrouvé mort au bas de la passerelle. Il serait tombé ou aurait été précipité par dessus le parapet lorsqu'il rentrait chez lui, revenant d'une noce. Une enquête fut menée. Certains pensaient à un crime politique, ce qui entraîna un procès. Après bien des vicissitudes, l'affaire fut classée, concluant à une mort accidentelle... Cependant, cela fit grand bruit dans la région !

Pour mémoriser cette mort tragique, la famille et les amis de la victime firent édifier une croix de granit, qui fut dressée à proximité de la passerelle .

A la fin du XIXe siècle, le pont étant moins utilisé, du fait de la construction d'un pont, au Puy-Rageau ; le curé de l'époque, l'abbé Daure, jugeant que la croix était mal placée, la fit transporter au sommet du rocher, qui domine le pont. Elle y est toujours ! Depuis, certains habitants, soucieux de la préserver, l'ont re-scellée.

En 1854, le nommé Latissière, fermier du moulin de Puy-Guillon, eut l'imprudence de monter sur une traverse, très rapprochée de la roue. A la suite d'un faux mouvement, sa blouse prise dans l'engrenage entraîna le corps, qui fut affreusement broyé.

En 1876, l'hiver a été très perturbé par les intempéries exceptionnelles, qui ont provoqué en pleine nuit l'éboulement de rochers sur les maisons du village. Plusieurs furent atteintes. On retira le corps de deux femmes, la mère Auxiette et sa fille, mortes écrasées pendant leur sommeil, alors que le père, pourtant couvert de blessures, survécut à cet affreux accident !

D'autres habitants du village furent blessés. L'émotion fut générale, la Municipalité attribua un secours de cent Francs (de l'époque) à répartir sur 3 familles, dont les membres furent victimes de la catastrophe.

Après ce tragique événement, aucun fait accidentel notoire ne vint troubler la quiétude de Puy-Guillon.

C'est alors que la vocation touristique du lieu commença à poindre, en cette fin de XIXe siècle.

D'abord le peintre Gaston Vuillier, paysagiste, séduit par le site, vint plusieurs fois, en été, résider dans une maisonnette construite, tout récemment, à l'écart près du moulin. Le propriétaire s'appelait..... le père Auxiette !

Nous étions en 1879, quelques années plus tard en 83, la maison fut louée à Maurice Rollinat, poète, qui vint se réfugier là, après les vicissitudes rencontrées dans la région parisienne. Cependant, cette venue à Fresselines attira les relations artistiques qu'il avait gardées, ce qui amena des gens très célèbres en Creuse.

C'est ainsi que Claude Monet vint inaugurer ici ses fameuses séries ! Il chemina souvent le long de la rivière pour enfin découvrir et choisir le site des " Eaux semblantes ", motif peint plusieurs fois, pour indiquer les impressions ressenties par l'artiste sous différents éclairages.

Plus tard, le Val de Puy-Guillon fut baptisé: " Promenade Claude Monet ". Ceci à des fins touristiques pour inciter les promeneurs, à venir découvrir les lieux et goûter le charme de la nature.... presque intacte....

Le moulin de Puy-Guillon avait toujours une activité traditionnelle de minoterie.

A la fin du XIX e siècle, le châtelain de l'époque envisagea de diversifier le travail. Il fit établir un bâtiment appelé : Corderie, où l'on traitait les fibres textiles du chanvre, pour élaborer de la ficelle et surtout des cordages, dont l'activité agricole, nouvelle, avait le besoin.

Il fut aussi, un temps, envisagé une autre industrie, celle de la porcelaine ; des gisements de kaolin ayant été découvert à proximité dans la région. Mais l'idée fut abandonnée !

En ce début de siècle, nous sommes dans les premières années de 1900, les esprits novateurs sont séduits par l'évolution technique qui se manifeste. Le Vicomte de La Celle est de ceux-là, aussi, il décide que le château de Puy-Guillon serait le premier à bénéficier de l'éclairage électrique. La force hydraulique générée par le moulin peut être exploitée. C'est ainsi, qu'une turbine fut adaptée, faisant fonction de dynamo ; puis un fil électrique tiré à travers la côte jusqu'au château. La distribution, pourtant n'était pas maîtrisée, car il n'y avait pas d'interrupteurs sur l'alimentation des lampes d'éclairage réparties dans toutes les pièces.

Lorsque la pénombre envahissante nécessitait la " mise en route ", le Vicomte s'avancait sur l'avant de la terrasse et soufflait dans une corne, au dessus du val, pour avertir le meunier, Ferdinand Daugeron, afin qu'il branche l'électricité ! et miracle, tout s'allumait au château de Puy-Guillon..... Sans pouvoir, hélas, assurer la sélection de l'éclairage, tout le château était illuminé (presque " Un son et lumière "). (1)

Un autre coup de corne commandait l'extinction par le débranchement de la dynamo. Le fermier du moulin s'exécutait, mais souvent à son détriment, car il éteignait aussi , en bas, au moulin son propre éclairage ! Enfin, lui et les siens bénéficiaient, quand même, du modernisme..... un peu !

Suite à son expérience, Monsieur de La Celle proposa lors d'une réunion du Conseil Municipal, dont il était membre, de fournir l'éclairage électrique pour tout le bourg de Fresselines (avec des interrupteurs ?)

Mais devant l'investissement nécessaire, cela fut repoussé. On continua donc de s'éclairer avec les lampes à huile, pendant plusieurs décades en attendant l'électrification..... en 1933 !

Maurice Rollinat quitta le village de Puy-Guillon à la fin Mars 1884, suite à chicanes avec le propriétaire Auxiette, qui allaient les mener jusque devant le juge de paix de Dun le Palleteau.

Avec sa compagne Cécile, ils s'installèrent alors à La Pouge, à l'entrée de Fresselines. Hameau situé à l'intersection des chemins desservant Crozant ou encore Dun, via Maison-Feyne, en dévalant vers la vallée de la Creuse, à Vervy et le chemin menant à Chambon Ste Croix, en suivant l'interfluve, dont on parle par ailleurs

La Pouge de Fresselines est un passage obligé, quoique relativement peu usité encore à cette époque, tout au moins en dehors du trafic local (il n'y avait pas encore d'automobiles !).

Le calme des lieux convenait très bien au poète.

L'espace communal, devant son habitation, n'étant perturbé que par les grenouilles qui envahissaient la mare formée par la pluie.

(1) Témoignages locaux.

Pourtant, ses relations parisiennes allaient bientôt découvrir sa retraite et l'environnement allait quelque peu s'animer, d'autant plus que les notables locaux et régionaux, avertis de sa présence, venaient eux aussi pour le rencontrer. Maurice Rollinat révélait Fresselines à tous ! (1)

Un nombre considérable d'amis plus ou moins célèbres... ou qui allaient le devenir fréquentèrent la Pougé, certains s'y fixèrent ou cherchèrent un logis à proximité. C'est ainsi, que le peintre suédois Allan Osterlind, marié à une française, vint après la naissance de son fils, (à Lépaud, Creuse, en 1887) habiter quelques temps, dans la maison voisine aux grilles en fer (sic) (souvenir d'enfance d'Anders, communiqué par Madame d'Ornano, sa fille, lors de son récent passage à Fresselines). Anders fut inscrit à l'école communale jusqu'à la rentrée scolaire d'Octobre 1898 (2) son père, Allan, et sa famille quittant alors Fresselines. Il avait 11 ans et allait devenir lui aussi un peintre renommé.

Châtre, village Fresselinois situé à la limite sud-ouest, du territoire limitrophe de Crozant, a un passé qui mérite que l'on s'y attarde.

En 1941, un particulier du village travaillant dans une terre, à proximité du Bosquin, a mis à jour une sépulture ancienne, dont le coffre en granit, de forme cubique a une ouverture circulaire à rebord sur la face supérieure. Elle contenait des tessons de poteries communes et une écuelle tripode. Ces vestiges ont été remis par Jules Lépinat (alors jeune homme) au musée de Guéret, sur recommandations de Monsieur le Dr Janicaud, érudit creusois, qui vint sur place inventorier le contenu. (3)

Quant au coffre vide, il est toujours déposé au milieu du village de Châtre par devant la maison Lépinat !

Plus récemment en 1994, à côté des premières bâtisses du village, lors de la suppression d'une bouchure à proximité d'une parcelle, dénommée : " Le Chatelard ", un élément en granit ouvragé de grande dimension (plus d'un mètre) a été découvert. Il se singularise par une excavation, peu profonde, sur la face du dessus, laissant un rebord en saillie sur le périmètre, cependant, doté d'une goulotte, au milieu d'un des grands côtés, comme pour faciliter un écoulement. On peut supposer qu'il s'agit d'un matériau peut-être récupéré d'une construction très ancienne ?

(1) Maurice Rollinat. E. Vinchon, (édition Jouve, Paris 1921)

(2) Archives scolaires.

(3) MSSNAC - 1946 et 1947 - Dr G. Janicaud.

Tous ces indices (mais il y en a bien d'autres) témoignent du passé lointain du village. Ce qui explique la desserte des lieux par un itinéraire antique, appelé en patois : Vieuferrade, qui transite devant une parcelle transcrite et intitulée sur le cadastre, dit Napoléon : voie ferrée, c'est à dire, chemin empierré donc carrossable.

Il venait sûrement de Crozant et s'orientait vers le sud-ouest, passant par des lieux appelés : la Chatrie, les Bières terme francisé provenant de Bera (qui signifie, par extension, cimetière ancien) pour desservir plus au sud la Ligne où était un " camp romain " ! L'étymologie de ces désignations, témoigne de la présence de retranchements disséminés tout au long du parcours, pour en assurer la protection.

Sur **le Palot**, devenu avec le temps partie intégrante du bourg de Fresselines, furent trouvées au XVIII^e siècle des pièces de monnaies anciennes. Il y avait un bronze de Trajan (1) et une pièce d'or, portant les inscriptions : Imper-César-Hadrianus-Auguste. Une face représentant une tête laurée et l'autre côté Jupiter, assis, tenant un foudre. (2)

Plus tard, au XIX^e, des sarcophages de l'époque mérovingienne furent mis à jour . Ceci confirme, d'ailleurs, la désignation Palot, émanant de Palacio (du bas latin Palum) qui indique, la présence de logis mérovingiens à cet endroit...

D'autres vestiges ayant laissé des traces d'habitat ancien, de la période gallo-romaine, ont été découverts dans le village de **la Bussière** de Fresselines.(3)

Enfin, des villages disparus ont été recensés à Fresselines (4) :

Le village de Launet, situé entre Lavaud et La Roche. Seule une vieille croix sur le bord de la route indique son emplacement, une désignation cadastrale : AS 50/49 le confirme.

Un autre, appelé villa Montcellis ou Montaillis, est localisé (parcelle D 488) sur le versant riverain de la Grande Creuse, exposé au Sud, sous Lauzine, en face des Salesses.

La tradition orale transmise de génération en génération, indique que ces lieux auraient été dépeuplés, puis abandonnés au Moyen-Age, pour cause de graves épidémies (peste noire ?)

!(1) Dictionnaire de la Creuse - A.Leder.

(2) G.A.C 23 - page 107 - Librairie archéologique. (34530. Montagnac)

(3) M.S.S.N.A.C - 1928 - page 73 - Dr G.Janicaud.

(4) Fresselines - page 19 - Abbé R.Lasnier- Confolant

Les CHATEAUX de FRESSELINES

La BRETAUDIERE :

Nom de lieu ayant pour racine le bas-latin BRETA, qui au Moyen-Age désigne un endroit où il y a un rempart ou une tour crénelée, signifiant la présence d'un château.

Situé au Nord du bourg de Fresselines à la limite de la paroisse de Lourdoux St Michel, il n'en reste plus rien. Déjà ruiné auparavant, il fut détruit plusieurs années avant la Révolution.

Des fouilles ont été pratiquées à la fin du XIXe ; des pierres ouvragées ont été extraites des vestiges. Aujourd'hui, on peut apercevoir encore le reste des fossés qui entouraient la construction. (1)

Deux statuettes, provenant sûrement de l'ancienne chapelle du château, sont conservées sur les lieux, logées dans une niche réalisée à cet effet par les habitants du village. L'une des statuettes, élaborée en pierre blanche est dénommée : Notre Dame des 7 douleurs. (2) C'est une Piéta dont le Christ a été mutilé par mauvaise intention. L'autre est en bois, elle représente St Barbe, figuré par un religieux en capuchon, debout, près d'un donjon crénelé. (Tiens !!)

Au XVIIIe, plusieurs actes indiquent : "La Tour de la Bretaudière" pour mentionner le site où était implanté le château.

En 1558, Gabriel de La Marche, écuyer seigneur de Puy-Guillon, époux de Dame de La Celle, achète pour 5000 Livres le fief (entre autres) de la Bretaudière. Plus tard, cette seigneurie revint à Marie de La Celle, sa nièce, qui l'apporta en dot à son époux Guy de Lacour. (3)

La Bretaudière devait rester 200 ans dans le giron des de Lacour. En effet, la dernière héritière Elisabeth de Lacour, mariée à Nicolas Lelarge, vendit le fief à François de La Marche, seigneur de Pierrefolle, le 28 Décembre 1753. (4)

(1) "FRESSELINES" pages 15/16 L'Abbé R. Lasnier-Confolant (Limoges 1902)
(2) M.S.S.N.A.C. 1934 - page LXXXVI - Emile Genevoix - 1935 - page 332/337
(3) M.S.S.N.A.C. 1989 page 65 - Michel Aubrun
(4) Archives notariales

L'AGE - CHAMPROY :

Situé entre les deux Creuses, probablement près du village de l'Age, non loin de celui de Champroy. Il n'existe plus aucune trace du château. Toutefois, son origine est très ancienne.

En 1146, Dauphine d'Aigurande apporte, par mariage, ce fief à Hélion de la Celle. A la mort d'Antoine, leur fils légitime, ses successeurs firent procès pour conserver le titre. (1)

Quoiqu'il en soit, on retrouve, bien plus tard, vers 1600, la famille d'Assy seigneurs de l'Age-Champroy.

Ce lieu figure, par ailleurs, dans le répertoire des Justices seigneuriales de la Marche. (2)

François d'Assy de l'Age-Champroy, alors officier au Régiment du Rouergue en 1711, fut impliqué dans une "sombre" histoire de subornation pour recrutement militaire, illicite et forcé, de jeunes hommes de la région .

Au cours de ces péripéties, la mort violente d'un homme entraîna un procès en justice. (3)

La réclusion perpétuelle fut prononcée à l'encontre du Sieur d'Assy. Celui-ci ne voulant pas céder, s'est alors barricadé chez lui, espérant pouvoir retourner aux armées, sans être puni.

Mais, les gens du Roi assiégèrent alors le château, qu'ils détruisirent en partie, afin de le contraindre à se rendre. Il mourut en détention. Il n'eut pas d'héritier .

Sa veuve, Marthe de Goyon convola en secondes noces avec son neveu par alliance (fils de la soeur de son époux) Jacques de la Roche, qui prit le titre de seigneur de l'Age Champroy, en 1738.

Les restes du château se dégradèrent avec le temps. Il était toutefois encore habité par une femme de la famille en 1780. Mais par la suite, ce ne fut que ruines, utilisées par l'environnement comme matériaux de récupération.

D'ailleurs une maison du village de l'Age laisse encore apparaître dans son mur, une pierre saillante ouvragée, vestige de l'ancien château, totalement disparu.

(1) *Grand dictionnaire de la Marche* - page 29, Ambroise Tardieu 1894.

(2) *"Les Justices seigneuriales de la Marche* - page 225 - Pierre Villard, Paris 1969.

(3) *M.S.S.N.A.C. 1915* - A. Delanoy et archives départementales - C 341.

Le Château de PUY-GUILLON :

Situé sur le sommet des côtes de la Petite Creuse, il domine la vallée qui débouche sur le confluent.

L'origine du château est très ancienne, sûrement antérieure au Xe siècle, dans une configuration toute autre que sa silhouette actuelle, puisque adaptée à l'époque. Il était un des jalons qui commandait le passage à gué, du tracé du chemin antique qui menait vers Argentomagus, venant de Tullum, en suivant l'interfluve.

Une très ancienne famille noble de la province : les de La Marche s'y établit, vers 1300. Il se dit qu'ils descendent d'Oton, fils de Roger, l'un des Montgomery qui fut Comte de la Marche avant de vendre le Comté à Henry II, roi d'Angleterre. (1)

En 1390, Morel de La Marche était écuyer seigneur de Puy-Guillon. (2)

L'ancien château fut détruit pendant la guerre de 100 ans. Sa reconstruction débuta vers 1444. En effet, Bernard d'Armagnac, Comte de la Marche, du moment, autorisa par lettre patente, datée du 22 Juillet 1444, Jean de La Marche à reconstruire son château ruiné.

"De grâce spéciale, ayant égard aux bons et agréables services reçus de son ami et féal escuyer, il peut édifier tours, tourelles, fossés, pont levis, créneaux, mâchicoulis et autres fortifications pour son château de Puy-Guillon qui a souffert de la guerre....." (sic)

Les travaux durèrent jusqu'en 1455.

Le château actuel est composé d'un long bâtiment rectangulaire dont la façade avant est exposée au Sud-Est. Une tour d'escalier est en saillie au milieu. La porte d'accès, ouverte au nord, possède un linteau en accolade avec les armoiries sculptées de la famille de La Marche, qui portaient : "d'Argent, à la bordure de gueule, au chef de même".

L'angle nord, opposé à la terrasse est doté d'une grosse tour ronde (la plus ancienne) (3) surmontée de trois lucarnes, supportées par des corbeaux triples. Une autre tour est flanquée contre l'angle sud, à l'arrière du bâtiment. Les trois tours sont couvertes d'un toit pointu en ardoises.

En arrière du château, vers l'ouest, légèrement à l'écart, un colombier à toit plat équilibre l'ensemble. Ce pigeonier (apanage de la noblesse) fut édifié à la fin du XVIIe siècle.

L'enceinte du château n'existe plus ; il en subsiste, toutefois, quelques restes pour soutenir la terrasse qui embrasse un très lointain panorama. Ce qui explique le choix du site comme PC du bataillon F.F.I dénommé " Anne " en 1944.

Plusieurs rénovations ont été effectuées au XVIIIe et au XXe siècle sans toutefois en changer l'aspect général.

Pendant la période révolutionnaire (1791), le châtelain de l'époque n'émigra pas, il resta à Puy-Guillon où son beau-frère Silvain Léonard de Chabannes de Nouzerolles, dernier Prieur de l'abbaye de Bénévent vint se réfugier. Alors âgés, ils ne furent pas inquiétés (4).

Gabriel de La Marche n'ayant pas de descendance directe, c'est son arrière-neveu, J-B Anthoine de La Marche qui lui succéda à Puy-Guillon. Après sa mort, sa veuve Agathe Faustine de Loubens de Verdalle, alors âgée, mit en vente le château et le fief en 1865.

Le Vicomte Charles de la Celle s'en rendit acquéreur. Il devint Maire de Fresselines par la suite. Ses descendants sont propriétaires du château et y habitent actuellement.

(1) *Grand dictionnaire de la Marche*. Ambroise Tardieu 1894.

(2) *"Fresselines"* Abbé R. Lasnier-Confolant (Limoges 1902)

(3) M.S.S.N.A.C. 1940 - Page 492/497

(4) Notes personnelles

Le CHATEAU DE VERVY (Vervix au XVI^e et XVII^e siècle)

Situé au sud du bourg de Fresselines (1,5 km à vol d'oiseau) cet important château est réduit à un amas de pierres dissimulé sous les ronces.

Déjà vers 1890 (1), il ne subsistait qu'une tour démantelée et une partie des bâtiments communs.

On trouve à l'origine, vers 1425, Emeric de La Marche, puis un François de La Marche, seigneurs de Vervy. Puis la seigneurie passa par alliance à la famille d'Assy jusqu'en 1636.(2) Pour ensuite appartenir à Gabriel de St Maur qui épousa alors Françoise d'Assy.

Le château et son fief furent ensuite transmis par démission de Silvain de St Maur, en 1770, à son cousin (*) Pierre Antoine de St Maur de la Jarrige, mort en 1787 et dont le fils François Antoine fut le dernier seigneur de Vervy.

(*) Pierre de St Maur de la Jarrige, ancien lieutenant du Corps des carabiniers du Comte de Provence, était marié à Marguerite de La Marche, dont il eut deux enfants : le fils François Antoine émigra en 1791. Le château et ses fiefs, dont des maisons du bourg de Fresselines, furent vendus comme Biens Nationaux.

A son retour, il ne récupéra qu'une maison (l'ancien Hôtel des Touristes à côté de la boulangerie actuelle) ; mais il reçut 30.000 Francs/or, du fait de la loi d'indemnisation aux émigrés en vigueur sous la Restauration. (3)

La fille Anne de St Maur fut mariée à l'âge de 19 ans en 1789, à Valéry d'Argier de St Vaury, en la chapelle du château de Vervy. Le marié était lui aussi ancien officier des carabiniers du Comte de Provence. Il devait être le seul noble creusois, guillotiné à Guéret pour fait d'émigration.(4 et 5)

Un acte notarié indique le dénombrement du château en 1636.

"Le château de Vervix consiste en deux grands corps de logis et deux pavillons construits de neuf, garnis de mâchicoulis, un corps de logis ayant deux tours rondes à chaque coin, l'une desservant un escalier pour monter dans les chambres et salles hautes, et l'autre servant de garde robes pour la commodité de la maison.

Il y a aussi salles basses et hautes avec grenier au-dessus et une cave au-dessous (sic) et aussi cuisine et autres commodités. A l'extrémité de ce logis se trouve une chapelle le tout joignant et attenant ensemble et refermé de murs d'une hauteur de 40 pieds avec trois autres tours qui flanquent le côté Est. Le château est entouré de fossés remplis d'eau, larges de 40 pieds, avec un pont levis pour entrer et un autre pour sortir dans un parterre entouré par devant de murailles hautes de 8 pieds et de palissades par ailleurs, joignant les écuries, granges et étables (surface une septérée) (sic).

Le tout est couvert de tuiles, ainsi que le colombier. Autour et dans les environs, il y a plusieurs jardins, ouches et fruitiers pour une surface de 7 à 8 septérées. Un bois de haute futaie, appelé: "le bois de Vervix" jouxte la Grande Creuse ; sur une surface de 70 septérées. Un autre bois de châtaigniers appelé : "la Pallerie" d'une surface de 120 septérées est à côté." (sic)

***Fait le 16 Mars 1634, au castel de Vervix
signé : COMBES, notaire royal héréditaire***

Nota : 1 septérée correspond à environ 45 ares

(1) Grand dictionnaire de la Haute Marche - page 217 - Ambroise Tardieu (1894)

(2) M.S.S.N.A.C. 1943 - page 493 - Georges Janicaud

(3) "Fresselines" - page 17 - Abbé R. Lasnier-Confolant (Barbou Limoges 1902)

(4) M.S.S.N.A.C. - tome XXIII - page 198

(5) Archives paroissiales

PIERREFOLLE :

Les plus anciennes mentions concernant ce lieu émanent des différents Chartriers de l'abbaye d'Aubepierre :

1326 - Petra folla

1438 - Petra stula

1539 - Pierre folle.

Ceci témoigne sûrement de la présence à proximité d'un vestige mégalithique aujourd'hui disparu (cumul de pierres en équilibre et de ce fait mouvantes).

En 1521, Léonard de Cujas (1) est seigneur de Pierrefolle. Avec son épouse Françoise de Richard, il a un fils Gabriel de Cujas qui lui succède comme Ecuyer seigneur de Pierrefolle en 1562.

Louis de Fauveau devient par la suite, seigneur de Pierrefolle en 1610 ; son épouse est Jeanne de Cormailly. Leur fille Françoise de Fauveau apporte en dot, par son mariage le 16 Juillet 1642, le fief et le titre à François de la Porte, fils de Jacques de la Porte, seigneur de Vaux. Françoise de Fauveau, morte en 1685, fut ensevelie en l'église de Fresselines auprès de son mari François, décédé quant à lui, à l'âge de 66 ans, en 1682.

En 1753, Messire François de La Marche est Chevalier seigneur de Pierrefolle, de Beauregard (paroisse d'Azerable), de la Chaise Gonnot et autres lieux. Son fils Silvain de La Marche lui succède en 1779.

Le château de Pierrefolle est situé au nord du bourg de Fresselines, de l'autre côté de la rivière.

Son origine semble être médiévale. La tourelle et toute la face arrière ont les caractéristiques du XIIIe et XIVe siècle, alors que la façade Sud-Ouest a été refaite au XVIe siècle.

Silvain de La Marche délaissa Pierrefolle, pour habiter ainsi que ses enfants le château des Places à Crozant, qu'il avait acheté en 1786. Il émigra en 1791. Toutes ses possessions furent vendues comme Biens Nationaux dont Pierrefolle bien sûr !

A partir de cette date la vocation de demeure seigneuriale fut abandonnée et son entretien délaissé. A présent, ce qui subsiste des bâtiments est utilisé comme dépendances agricoles.

La petite histoire locale prétend qu'un trésor y serait dissimulé (2), mais rien ne le prouve !

Le domaine et les restes du château sont privés ; on ne visite pas.

(1) *Grand dictionnaire de la Haute Marche*. Ambroise Tardieu (1894)

(2) "Fresselines" Abbé R. Lasnier-Confolant (Limoges 1902)

Les EDIFICES RELIGIEUX

FRESSELINES - L'Eglise paroissiale :

L'origine de l'église remonte au XIIe siècle. Elle avait alors une nef unique, large, mais le chœur était plus étroit et un chevet plat.

Elle a été refaite au XVe siècle conservant cependant les parties anciennes.

L'autel de l'époque fut consacré le jour de Noël 1455 par Michel, évêque de Nîmes "in partibus", délégué pour la visite du diocèse par Pierre de Monbrun évêque de Limoges.

L'église comporte alors une nef à trois travées inégales, séparées par des arcs doubleaux, supportés par des pilastres romans de type rare ! Le chœur est surmonté d'un tympan avec rosace divisée par des meneaux. Il est orné.

Il a le même voutage en berceau que la chapelle Sud, appelée autrefois "La Chapelle de Pierrefolle". La petite porte extérieure en accolage au linteau sculpté représentant les armoiries de la famille de La Marche, en témoigne.

La Chapelle Nord est garnie d'élégantes boiseries du XVIIe siècle, qui malencontreusement ont été peintes au début du XXe. Sur les murs latéraux, les armoiries Papales et celles de l'évêque de Limoges sont représentées.

Les quatorze tableaux en relief, représentant le chemin de Croix, ont été offerts en 1860 par Dame Agathe de Loubens de Verdalle, veuve de J.B. Antoine de la Marche, seigneur de Puy-Guillon.

La table-Autel actuelle, taillée dans le granit, est moderne. C'est une donation, au début des années 1980, de Mr Pierre Dumont, originaire de Fresselines, grand entrepreneur de maçonnerie de la région parisienne. Il a aussi doté l'église de deux statues en bois représentant Ste Thérèse et St Pierre. Ce sont des oeuvres contemporaines d'Anna Quinquaud, Creusoise (1890-1984) née dans la Commune voisine de Lafat.

L'artiste peintre Gaston Thiéry a réalisé une huile sur toile (format 70 x 80) intitulée : Christ en Croix, qu'il a offert à la paroisse en 1956. Le tableau a été dérobé en 1972 ! Nul ne l'a retrouvé. Depuis cette date l'église est fermée à clef chaque soir....

La restauration intérieure et le ravalement extérieur ont été réalisés par des artisans locaux, au début des années 1990, cela à l'initiative de la Municipalité, sous le contrôle du service Départemental de l'Architecture.

Le clocher est très original quant à sa configuration, quoique usitée au XVe siècle. Il se compose d'un beffroi carré avec couverture arrondie, surmontée d'une tourelle et un clocheton revêtu de tuileaux en châtaignier.

Il a été restauré plusieurs fois et la traditionnelle girouette figurant un coq a été remplacée par André Roy, ferronnier d'art à Fresselines, vers 1980.

Le clocher fut frappé par la foudre en 1870, mais il ne fut pas trop endommagé. Il abrite deux cloches, dont l'une fut fondue en 1770, sur la place, près de l'église par Nicolas Peynet, Maître-fondeur.

Comme dans bien des villages de France, celles-ci furent déposées pendant la Révolution et envoyées en 1793 sur décision du Comité de salut public, au chef lieu de District de la Souterraine, pour être transformées éventuellement en canons ! Mais, elles furent retournées et remises en place un peu plus tard.

En 1777, le Conseil de Fabrique de l'époque, après accord de l'Intendant de la Généralité de Moulins dont Fresselines dépendait, a décidé de construire une sacristie derrière le chevet (1).

Les façades latérales et arrières de l'église sont épaulées par des contreforts à battières, dont un est surmonté d'une petite croix en granit. Le portail est de tracé brisé, avec voussures garnies de boudins reposant sur des colonnettes de chaque côté. Une grande ouverture ogivale éclaire le fronton ouest. Elle mériterait bien un vitrail !

(1) Minutes notariales de 1777

Le CLERGE :

Le curé de la paroisse de Fresselines était nommé par le Chapitre de La Châtre (Berry), auquel il devait verser une redevance. Il existe des reconnaissances échelonnées de 1329 à 1727 !

Plusieurs contestations sur le parrainage temporel de l'église de Fresselines surgirent au cours de l'histoire. En effet, le Parlement de Paris déboute, en Septembre 1507, l'Abbaye de Déols qui y prétendait.

Le 2 Mai 1565, Jean d'Orival alors qu'il est curé depuis dix ans, reconnaît devoir au Chapitre la somme de 10 Livres, mais il demande par courrier, qu'il fait porter à La Châtre par son vicaire, le 22 Juillet 1568, une réduction du fait que la Paroisse a été complètement dévalisée par les mercenaires à la solde des huguenots ! (1)

Les CURES de FRESSELINES :

1329 - Clément Recorre .
1420 - Pierre de l'Estrep .
1446 - Simon Ricaud .
1478 - Jacques Forest .
1489 - Guillaume d'Arceau .
vers 1505 - Pierre Lachaise .
1506 - Pierre d'Orgival .
1522 - Michel d'Aubusson .
1555 - Jean d'Orival .
1586 - Jean Quérault .
1593 - Jean Bonnet .

NB: Il semble que le prince de Condé, seigneur de Déols, nomma à Fresselines entre ces dates.

1683 - Jacques Merle .
1689 - Barthélemy Merle .
1697 - Xavier Tixier (il fut rappelé à l'ordre pour régler la redevance aux moines de La Châtre qu'il avait omis de payer)
1727 - Xavier Rodier.
1733 - Michel Texier.
1741 - Pierre Delaveau (il fut nommé par l'Evêché de Limoges)
1768 - Jean Binet.

(1) M.S.S.N.A.C. (1920) pages 302 à 370 - Jacques de Font-Réaux

Originaire de Bonnat, il fut d'abord vicaire de St Sulpice le Dunois en 1766 avant d'être curé de Fresselines, il resta titulaire pendant toute la période révolutionnaire. Il fit en 1790 le voyage de Paris à cheval en compagnie de son ancien vicaire, Claude Gabriel Lasnier-Confolant, quant à lui, originaire de Fresselines, (fils du notaire) alors curé de Montchevrier en Berry. Ils assistèrent à la fête de la Fédération sur le Champ de Mars. (2)

On ne connaît pas trop son attitude vis à vis du serment schismatique à la Constitution civile du clergé. Il n'y a pas de traces dans les archives du clergé à son sujet. Toutefois, il apparaît en 1792, comme commissaire "municipal", chargé de la tenue sur le registre, des actes de naissance et mariage et décès de la commune où il signe après chaque mention :

Jean Binet, commissaire. Le dernier acte, rempli par lui, date du 12 Nov 1793. Ensuite, il disparaît, mais n'émigre pas. Il semble rester dans sa région d'origine, puisqu'il baptise clandestinement un enfant en 1798 à Méasnes. Le Concordat le voit réintégrer la cure de Fresselines en 1803. Il meurt en 1805, à l'âge de 64 ans .

1805 - Louis Yvernault.

1828 - M. Lefort.

1868 - Jean-Baptiste Daure.

1903 - Auguste Boitier.

1907 - Henri Anglade.

1908 - Emile Meymat.

1922 - Henri Laffond.

1930 - M. Faure.

1934 - Marcel Bilière.

1951 - l'Abbé Schmitt.

1954 - l'Abbé Bébin (remplaçant temporaire, puis l'abbé Dussoulier (curé de Crozant) assurèrent, épisodiquement, les offices de la paroisse devant la carence de nominations, qui souffre, comme par ailleurs, de vocations. Enfin, le père Joseph Fouquet, curé de Lourdoueix St Pierre, où il réside, assure, entre autres, le service de Fresselines depuis de très nombreuses années (plus de 30 ans) et maintenant encore, ceci malgré l'âge de la retraite.....!

(2) "Fresselines" par l'Abbé R. Lasnier-Confolant (Limoges 1902)

Le PRIORAT

Chapelle du Rivaud ou d'Orivaux :

Ly avait autrefois au "village" du Rivaud, paroisse de Fresselines, une Commanderie ou Maison-Dieu avec chapelle sous le vocable de St Jean - Baptiste, appelé : Le Prieuré (Priorat, en patois)

Celui-ci dépendait de la Maison-Dieu de Montmorillon (Poitou). Le Prieur du lieu y nommait.

Il y eut longtemps un résident au Rivaud (1558-1641). Les Augustins de Montmorillon payaient une rente au seigneur de St Germain Beaupré. (1)

Les bâtiments du Prieuré étaient situés à environ 200 m, au nord du village à mi-côte de la vallée aboutissant à la Creuse. Les derniers vestiges ont disparu, la chapelle qui était en ruine, a été complètement démantelée au tout début du XXe siècle. Quelques années auparavant, on pouvait encore apercevoir des pans de murs et la pierre de granit, utilisée comme table-autel.(2)

A la fin du XVIIIe siècle, la chapelle et ses dépendances appartenaient toujours aux Pères Augustins. En 1756, un marché est passé, devant notaire, entre messire P. Lasnier-Desbarres qui détient une ferme des dépendances du Prieuré et François Bernardet, maçon de Lourdoueix St Michel, pour la reconstruction d'un bâtiment existant à de nouvelles dimensions (coût total prévu : 123 livres).

Sous la Révolution, la loi du 6 Août 1791 obligea la chapelle à livrer sa cloche, qui pesait environ 64 livres, pour fondre un canon.(3) Puis le Prieuré et ses dépendances furent mis aux enchères comme biens nationaux. Sans acquéreurs, il fut bientôt pillé, puis abandonné.

Lors de la réfection intérieure de l'église paroissiale (hiver 1989-90), la dépose des statues et tableaux fut nécessaire ; c'est alors qu'une annotation libellée sur un papier, introduit dans l'embase d'une statuette représentant St Jean-Baptiste fut découverte par Madame Th.Duchiron-Roy. Il y avait inscrit :

"La Révolution m'a chassé du Rivaud
les habitants de Fresselines m'ont caché!
L'abbé J.B Delost (natif de Fresselines) m'a
racheté et dans l'Eglise, m'a remplacé."

30 Mars 1908.

la statuette polychrome a pour origine probable le XIV - XVe siècle. Ayant été récupérée et cachée, pendant le démantèlement de la chapelle du Priorat, elle resta dissimulée plus de cent ans ! L'abbé J.B Delost, retraité dans son pays natal, l'a sûrement rachetée aux descendants de ceux qui l'avait récupérée, puis mise en place dans l'église paroissiale, au début de 1908, c'est le seul reste de la chapelle du Priorat.

(1) "La Celle Dunoise" Monographie - page 98 - Louis Lacrocq

(2) "Fresselines" - page 15 - R. Lasnier-Confolant (1902)

(3) Dict. de la Creuse - page 287 - A. Lecler

La Chapelle des FORGES :

Le chemin Gallo-Romain allant de Médiolanum (Chateameillant) à Bretum (Bridiers, près de la Souterraine) où il rejoignait la grande route, qui menait à Augusterum (Limoges) desservait Igorandis (Aigurande). Il franchissait la Petite Creuse à Puylandon et remontait vers la Bussière et les Forges de Fresselines, sur l'interfluve, avant de traverser la Grande Creuse, au Gué Cornu, pour rejoindre Dunum (Dun), puis filer vers Bretum (Bridiers). (1) Cet itinéraire (pour monture ou piéton) avait l'avantage d'être plus direct et d'éviter les reliefs les plus difficiles.

Il était très usité ; c'est ainsi que vers l'an 1080, Gaucher, le futur ermite, puis par la suite, Père Abbé de l'abbaye St Gilles d'Aureil (près de Limoges) utilisa ce parcours venant de Juziers, son village natal dans le Vexin, pour rejoindre Aureil.

Plus tard, il décida d'établir tout le long de l'itinéraire emprunté plusieurs lieux consacrés à Saint Gilles, son Saint patron ; d'où l'édification de la Chapelle des Forges à Fresselines.

La Chapelle fut cédée à l'Abbaye Cistercienne d'Aubepierre (Méasnes) en 1184, du fait de l'éloignement d'Aureil, moyennant bien sûr redevances.(2)

Le curé de Fresselines y allait dire la messe chaque Saint Gilles (début Septembre). Par défaut d'entretien, elle fut interdite au culte au XVII^e siècle. Mais une remise en état précaire a permis à nouveau l'autorisation par la suite. (3)

Cependant, les intempéries l'ont délabrée. Au début du XX^e siècle, la vétusté de la chapelle est désolante. Son humble mobilier n'est plus ! Seule subsiste une vieille statue en plâtre et un tableau déchiré, en très mauvais état. Cette peinture représente un moine vêtu d'un scapulaire, la main droite dressée, transpercée par une flèche alors qu'un dragon gît à ses pieds Il s'agit, indéniablement, d'une représentation de St Gilles.

Récemment dans les années 1980, un groupe d'amis du village a fondé une association pour la sauvegarde de la chapelle. Ils ont assuré la réfection de la toiture, qui s'effondrait et un nettoyage de l'intérieur. Au cours de celui-ci, des traces de décorations peintes, apparurent sur les lambris de la voûte, on peut penser qu'elles datent du XVII^e ? Ce type d'ornement est peu courant dans la Région, et même par ailleurs; faut-il douter de leur époque d'origine et de la fidélité de la rénovation ...

Cependant, cette heureuse initiative a sauvé la chapelle, d'une ruine irrévocable !

(1) "Aigurande" pages 55 à 64 - Gabriel Martin (Amiault, Guéret 1905.)

(2) "Fresselines" page 13 - Abbé R.Lasnier-Confolant (Barbou, Limoges 1902)

(3) Dictionnaire de la Creuse pages 226 et 227 - A. Lecler (Laffitte reprint 1979)

La Chapelle de CHAMBONNET

(près des Sorlières) :

Vers l'An 1100, les moines du monastère de Chézal-Benoît, près de Lignières (Berry) firent établir, sous la conduite de leur Abbé, André de Vallombreuse, un prieuré aux confins de la Haute Marche et du Berry, à quelque distance au Nord-Est du village des Sorlières qui dépend de la paroisse de Fresselines.

Les moines berrichons ne portèrent pas une grande attention à leur possession marchoise, qui semble bien éloignée de la Maison-mère.(1) Sûrement désolé pendant les désordres de la guerre de cent ans et faute d'entretien, le Prieuré fut ruiné, seule la chapelle fut réédifiée vers le XVe siècle. On a retrouvé un parchemin qui établit un bail de 9 ans pour la jouissance de la chapelle et de son enclos, entre Jehan Durand, mandaté par le monastère de Chézal-Benoît, et Louis Tisserat, marchand à Nouzerolles (Février 1543). (2)

En 1720, les modestes revenus furent attribués aux moines Augustins de Limoges. La chapelle était consacrée à Ste Marie-Magdeleine ; le curé de Fresselines y célébrait un office, chaque année le 22 Juillet, jour de la Ste Madeleine. On se rendait à Chambonnet en groupe, puis une procession se formait à partir de la vieille Croix au bord du champ dit "du recloud" près de la chapelle. Ceci pour la dernière fois en 1970 !

Le 23 Mai 1791 (4 Floréal), la chapelle et son enclos furent vendus comme bien national. La superficie de l'ensemble représentait environ 30 boisselées (soit 2 Hectares actuels). (3)

La citoyenne Marie Lasnier, veuve Valentin, mère de Claude Valentin, qui fut Maire de Nouzerolles à partir de l'An VIII de la République, l'acheta 805 livres, payables en douze obligations, plus les intérêts (en assignats!), le dernier versement eut lieu en 1808.....

Alexandre Boiron, neveu de Claude Gabriel Valentin, décédé sans postérité directe, en 1855, hérita des biens, dont la chapelle et le terrain qui l'entoure. Ceux-ci appartenaient encore aux Boiron, résidant à La Souterraine. La terre fut transmise ensuite à la famille Lavalette.(4)

Mal desservie, placée au milieu d'un champ, sans chemin pour accéder, la chapelle est abandonnée. Sa porte défoncée laissait entrer le bétail, inutile de préciser son état ! La statuette de Ste Madeleine fut retirée pour la préserver, elle est entreposée dans une maison privée du bourg de Fresselines. La toiture endommagée a été un peu réparée. Pour essayer d'assurer le couvert, un devis pour la réfection de la porte est en cours.... L'essentiel sera peut-être sauvé ?

(1) & (2) M.S.S.N.A.C. - pages 260 à 286. Michel Aubrun ;

(3) Archives notariales.

(4) Notes Alphonse Pasquet, Nouzerolles

La Chapelle de La CHARPAGNE

(Capella Charpania) :

Au village de la Charpagne (Domus pauperum de la Charpaigne) signifié en 1247 au Chapitre de l'Abbaye d'Aubignac (près de St Sébastien), il y avait une chapelle rurale où une vicairie fut fondée en l'honneur de la Sainte Vierge.

La chapelle était dénommée : "de la sainte trinité" (1)

La vicairie consistait en une fondation de messes à acquitter, chaque année. Les seigneurs de l'Age-Champroy y nommaient. Il existe des traces de ces nominations étalées de 1531 à 1663. (2)

La chapelle fut incendiée, puis détruite, à la fin du XVIIe suite à un conflit (sûrement de succession) entre les de St Maur, seigneurs de Vervy et les d'Assy de l'Age-Champroy. (3)

Elle n'a pas été reconstruite. Il en a été question, plus tard en 1869, mais le projet fut abandonné à cause de la guerre franco-prussienne de 1870. (4)

L'emplacement a été marqué par une Croix de bois, on y disposa aussi un reposoir en granit, où l'on stationnait lors du transport des défunts vers l'église et le cimetière de la paroisse.

Jusqu'à la moitié du XIXe Siècle, on se rendait le jour de la Trinité, en procession, jusqu'à l'emplacement de l'ancienne chapelle de La Charpagne... (5)

(1) Cadastre, dit Napoléon, parcelle D360 (1826)

(2) Dictionnaire de la Creuse - page 246 - A. Lecler (1896)

(3) Notes sur Fresselines - Alphonse Pasquet - (Nouzerolles 1970 non édité)

(4) "Fresselines" page 14 - Abbé R. Lasnier-Confolant (1902)

(5) témoignage oral ancien

Les CROIX du bourg de FRESSELINES :

La Croix Boucheron

Située d'abord, sur le côté du chemin qui mène à Orsennes, à gauche à 200 m après la sortie du bourg de Fresselines, la Croix dite " Boucheron" existe depuis très longtemps.

Elle doit cette appellation à un dénommé Boucheron, charron de son état, qui logeait en ce lieu.

Il refit à neuf la Croix délabrée et la remit en place sur le bord du chemin.
Nous étions, alors au début du XVIIIe siècle. (1)

Les convois funèbres y faisaient une courte halte avant de continuer le cheminement vers l'église. Les intempéries altérèrent la Croix de bois ; puis avec le temps passé, le chemin devint route pour s'élargir quand il fut décidé de la goudronner. La Croix disparut à cette époque, mais son emplacement initial déterminé par une pierre de granit percée (pour implanter la Croix) subsista.

En 1995, une association locale ayant pour objectif la protection du patrimoine refit fabriquer une Croix neuve, afin de la remettre en place. Malheureusement une polémique avec le nouveau propriétaire de la "côte" qui borde l'emplacement, a empêché la remise à sa place où elle avait toujours été par le passé !

Cependant, une décision après accord de la Municipalité, permit de l'implanter de l'autre côté de la route sur un emplacement communal, près du cimetière actuel.
De ce fait, la Croix Boucheron n'est plus tout à fait à sa place d'origine(!), mais existe encore malgré les difficultés rencontrées.

La Croix de la Place de l'Eglise

Un reposoir surmonté d'une croix en granit se trouve sur la place, près de l'église.

Elle provient de l'Abbaye d'Aubepierre qui a été détruite pour la seconde fois, lors de la période révolutionnaire. Le donateur est Mr Pelé-Delatouche qui l'a fait mettre en place vers 1820. (2)

C'est au pied de cette Croix que se faisait, antan, la levée des corps lors des enterrements.

(1) "Fresselines" - page 13 - l'Abbé R.Lasnier-Confolent (1902)

(2) Notes, Alphonse Pasquet, de Nouzerolles (non édité)

La Croix Saint Sébastien

Placée sur le bord du chemin du Palot, en venant de l'église, devant la Ferme Cardinaud, la croix en granit ouvragée est consacrée à St Sébastien martyr, elle fut érigée suite à "Ex-Voto" en remerciement après un pèlerinage effectué dans l'Eglise de la paroisse voisine, qui détient des reliques de St Sébastien, son Saint patron, dans une châsse de style Byzantin.

Les habitants de Fresselines demandèrent à St Sébastien de combattre une épidémie qui faisait des ravages parmi la population.

Leur voeu ayant été exaucé, l'épidémie régressa et une croix fut dressée en Ex-voto.

La Croix du Coudaire

Croix de grande taille réalisée en granit, elle fut offerte en 1858 par la Municipalité d'alors, et installée sur le communal du Coudaire à l'entrée du bourg sur le chemin de La Celle Dunoise.

Mais la construction de la première école publique en 1882 sur cet emplacement, nécessita son transport en face. A la fin des années 1980, elle fut renversée accidentellement par un véhicule agricole (!) et remplacée par la compagnie d'assurance....

A présent, la Croix du Coudaire est toute neuve !

La Croix du pont de Vervy

Erigée en bas de la descente qui précède le passage de la rivière, elle fut mise en place en 1889, par l'Abbé Jean-Baptiste Daure, curé de Fresselines, en action de grâce, suite à un grave accident de voiture à cheval qui le culbuta à terre.

En remerciement, car il en réchappa, il fit dresser à cet endroit cette croix en fer forgé, montée sur une embase de granit. (1)

(1) M.S.S.N.A.C. 1940 - page 462 - Dr Janicaud

La Fontaine St Julien

La fontaine était l'objet d'un culte local depuis une époque très lointaine. Elle est située sur la côte du Palot, au dessus du pont de Vervy .

Ce petit édicule est appelé : "Fontaine St Julien" (de Brioude) du nom du patron de la paroisse.

On s'y rendait en procession le jour de la fête patronale, début Septembre.

On y trempait le linge des enfants malades pour hâter leur guérison.

Les jeunes filles à marier venaient jeter des épingles pour convoler dans l'année.

Les jeunes époux allaient piquer des épingles dans le tronc de l'arbre qui abritait la fontaine.... pour avoir des enfants ?

En 1860, la communauté s'est cotisée pour construire l'édifice en granit, afin d'abriter une statuette offerte par une pieuse famille de la paroisse. (1)

Depuis peu, l'arbre vénérable qui ombrage la fontaine n'a plus de feuilles.

Trop âgé, il est mort ! Va-t-on le remplacer ?

(1) "Fresselines" l'Abbé R.Lasnier-Confolant (1902)

La VIE LOCALE au XIX^e SIECLE

Fresselines, commune de l'extrême nord du nouveau département de la Creuse, qui avait été engendrée par le découpage administratif réalisé en 1790 définissant les départements, était alors un chef lieu de canton, dépendant du district de La Souterraine.

Cette subdivision chapeautait : Chambon Ste Croix, Crozant, La Chapelle-Baloue, Méasnes, Nouzerolles et St Sébastien. C'est dire l'importance de la Commune à ce moment !

Mais, bientôt les inconvénients générés par sa situation géographique (le bourg situé entre les deux rivières était difficile d'accès, surtout l'hiver, car les ponts existants n'étaient pas toujours praticables et le passage à gué, quasiment impossible).

Fresselines fut donc concernée par la nouvelle réforme administrative du 29 Vendémiaire An X (1801) et rattachée au Canton de Dun le Palleteau..... Elle y est toujours !

Les structures notariales sont très anciennes. Deux Etudes se répartissaient le travail ; elles étaient gérées par les Lasnier, famille originaire du Berry voisin, qui vint s'établir à Fresselines en 1654 ! Une branche prit la suite de Martial Combes, notaire royal précédent, et s'installa à Confolant (lieu-dit, tout proche du bourg), dont la dénomination fut accolée au patronyme d'origine pour le différencier. C'est ainsi qu'apparaissent les Lasnier-Confolant ça faisait noblesse....de robe (1) et donnait une apparence certaine de respectabilité.

L'autre Etude appartenant aux Lasnier-Lachaise devait être supprimée vers 1830, suite à la loi réduisant le nombre d'Etudes notariales.

Pierre Lasnier-Confolant, succédant à ses pères, resta titulaire jusqu'en 1832. Il exerça plus de 56 ans (!) et fut successivement :

Notaire royal, héréditaire.

Citoyen Notaire public.

Notaire impérial.

puis à nouveau Notaire royal sous la Restauration....

Ces désignations illustrent les mouvances de l'époque, mais notre bonhomme ne s'arrête pas à cette fonction, puisqu'il fut aussi Président Administrateur du Canton de Fresselines, sans compter le titre de premier Maire de la Commune. Responsabilité qu'il assumait jusqu'en 1815.

C'était un notable très puissant !

Son fils Claude Gabriel assura la succession comme Maire, puis aussi, comme notaire...

(1) Documentation personnelle

L'Etude resta dans la famille Lasnier-Confolant jusqu'en 1873. Le dernier titulaire, Félix, resta notaire 41 ans ! Maître Delacoux, lui succéda, après achat de la Charge, qu'il vendit par la suite en 1893 à Jammet (Père), qui s'installa dans le bourg.

Les Maires de Fresselines au XIXe siècle sont (2) :

1800-1815 : Pierre Lasnier-Confolant.
1815-1845 : Claude Gabriel Lasnier-Confolant.
1845-1848 : Jacques Pinot-Dupérat.
1848-1857 : Pierre Félix Lasnier-Confolant.
1857-1861 : Gabriel Combes.
1861-1870 : Pierre Poisson.
1870-1873 : Pierre Félix Lasnier-Confolant.
1873-1878 : Charles de La Celle
1878-1889: Louis Bernard.
1889-1892 : Emile François Boyer
1892 : Charles de La Celle.

La conscription, en tout temps, fut très problématique, particulièrement en Creuse, et Fresselines ne fut pas à l'écart. Evidemment ceci engendra, comme par ailleurs, de nombreux mariages, ou bien de nombreuses demandes de déclaration de soutien de famille, pour exemption, quand ce n'était pas des cas plus graves d'insoumission. Il est vrai que les campagnes napoléoniennes avaient fait une sape sombre parmi l'effectif soumis, et les bras vigoureux de la jeunesse faisaient défaut dans les champs.

Seuls les militaires, décédés des suites de leurs blessures dans un hôpital, ont été transcrits sur le registre d'état civil de leur commune d'origine. C'est pourquoi, il y en a peu qui sont recensés, mais quand on connaît l'hécatombe des guerres impériales ...!

Et hélas, de nombreux jeunes gens ne rentrèrent jamais dans leur village.

Pour tenter de résorber la pénurie de main d'oeuvre, on eut recours au palliatif habituel, en période de conflit, en utilisant comme travailleurs... les prisonniers de guerre !

Aussi, des artisans et commerçants de Fresselines se prêtèrent-ils à ce moyen.

On constate toujours en analysant l'état civil de l'époque, la présence de ces soldats étrangers. En effet, le 21 Avril 1814, est notifié le décès de " Joaquim José, soldat portugais, âgé d'environ 25 ans, natif des environs de Lisbonne, prisonnier de guerre à Bayonne, employé dans cette commune (Fresselines), par Pierre Delor, marchand.

Témoin : Père Joseph, sergent, 2e compagnie de chasseurs espagnols du régiment de Castille, prisonnier de guerre en cette commune, employé par François Poisson, taillandier. " (3)

(2) "Fresselines" Abbé R.Lasnier-Confolant (Babou. Limoges 1902)

(3) Archives municipales. Registre d'état civil. (années 1800-1820)

Cette pratique était donc usitée, d'autant plus que ça ne coûtait pas trop cher !

On allait chercher ces gens au dépôt qui se tenait à Aubusson et passer un modeste contrat, qui déterminait les conditions et la durée de la convention ainsi définie ; ceci avec le consentement des autorités militaires. (1)

Puis, la situation politique évolua, mais sans apporter de grand changement au village. La population, toujours confrontée aux duretés de la vie rurale, rencontra les mêmes problèmes :

Récoltes modestes dues à la médiocrité du sol ; fertilisation précaire, de par la méconnaissance des engrais chimiques. D'autant plus que les calamités naturelles n'avaient évidemment pas disparu !

Chacun tentait de s'auto-suffire sur des parcelles de surface trop réduite.

La nourriture des paysans était d'une grande simplicité : soupe maigre faite avec quelques légumes issus du potager, raves principalement ou bien de châtaignes (en saison) et pain noir (seigle), ainsi que des bouillies faites avec du mil, la fameuse " pilade " obtenue après avoir pilé le millet dans des granits creusés à cet effet, que l'on peut encore apercevoir, déposés dans la cour des vieilles fermes ou encore, servant de décoration près des résidences nouvelles, après avoir été récupérés dans les brocantes...

Le pain blanc (froment) apparaîtra plus tard, il est alors considéré comme une friandise. Viendra ensuite la pomme de terre..., ce qui résoudra bien des problèmes.

La viande fraîche et les oeufs, ainsi que le cidre et exceptionnellement le vin (il y avait alors quelques vignes à Fresselines et le phylloxéra n'avait pas encore sévi !) n'étaient consommés que dans de rares occasions ou lors des grands travaux des champs (2)

Chaque maison rurale était dotée de sa chènevière dans laquelle poussait le chanvre, dont on tissait les fibres pour confectionner du drap ou des vêtements.

L'éclairage se faisait alors avec des lampes à huile, où l'on brûlait de l'huile de faine ou de colza pour remédier à la pénombre.(3)

Ces conditions précaires ne pouvaient que générer **la migration temporaire** des hommes, qui reprenaient le traditionnel exode vers les métropoles pour maçonner, afin d'améliorer leur pécule et permettre la vie au pays creusois, comme l'avaient fait les générations précédentes.....

(1) M.S.S.N.A.C. 1940. page 434. Louis Lacrocq

(2) Histoire de la Marche. page 272 (tome II) Jouilleton.

(3) M.S.S.N.A.C. 1934. page 527. (l'utilisation des huiles végétales, en Creuse au XIX^e)

C'est ainsi qu'à chaque printemps, beaucoup de Fresselinois (entre autres) prenaient la route... à pied (!) vers les grandes villes (6 jours pour se rendre à Paris).

Ceux du nord de la Creuse étaient dénommés " les brûlas ", alors que les autres migrants du département étaient appelés " les bigaros ".(1)

Ces hommes, quelquefois très jeunes, se louaient pour la belle saison auprès d'entrepreneurs, qui dirigeaient les chantiers de construction.

La proximité de l'hiver voyait les creusois reprendre le chemin du retour avec la maigre rétribution, durement gagnée et économisée, pour améliorer les quelques revenus de la terre, entretenue bien souvent par les épouses, les enfants ou les anciens pendant leur absence. Bien souvent le pécule servait à tenter d'agrandir les petites propriétés ou si possible, d'acheter quelques moutons.

Mais au cours de ce XIXe siècle, bien des choses allaient changer. D'abord, une épidémie de choléra dans les villes vint perturber la migration. Puis, les événements politiques la contrarièrent, en particulier, pendant la période de la guerre de 1870, où bon nombre d'hommes refluent au pays. Evidemment, ce retour précipité (sans le salaire prévu) entraîna encore plus de misère dans les foyers et les demandes de secours pécuniaires affluèrent auprès des municipalités.

A Fresselines, le conseil décida, lors de la réunion du 10 Octobre 1870, d'employer ces nombreux ouvriers, maçons et charpentiers rendus à la vie rurale, pour terminer les travaux d'aménagement du chemin vicinal reliant Fresselines à La Celle, commencés depuis plus de 15 ans! (2)

Comme quoi de graves événements peuvent avoir des conséquences pratiques sur la vie locale...

Au début du XIXe, très peu d'enfants étaient alphabétisés, **l'instruction** était payante... et très chère! Seules les écoles dites libres, dispensaient un enseignement contestable en bien des points.

Les instituteurs libres avaient des capacités bien souvent discutables et des difficultés à initier les jeunes enfants, au français, car ils ne parlaient que le patois. C'était leur langage maternel, celui pratiqué dans la vie courante et usité dans la région.

Aussi, la fréquentation était-elle réduite, surtout dans les communes rurales où les enfants accaparés pour les besoins agricoles, ne venaient que l'hiver ... à condition de pouvoir se rendre à l'école, sans être gênés par les intempéries.

(1) Archives Départementales

(2) Archives Municipales. (compte-rendu de réunion du Conseil)

Avant 1832, il y avait deux écoles libres à Fresselines. Dans l'une, Alexandre Lasnier-Lachaise, et dans l'autre, Sylvain Combes, tentaient d'apprendre quelques rudiments élémentaires aux jeunes garçons (les filles n'étant pas admises !)

Sylvain Combes pratiquait dans son logis personnel (qui avait été autrefois " la Maison de la Gabelle", il était le descendant du marchand de sel). Une pièce était consacrée à la classe. On accédait par la petite sente se trouvant à l'arrière de la maison.

Bientôt, l'évolution des mentalités le fit désigner instituteur communal, ceci jusqu'en 1872. Il resta donc titulaire plus de 40 ans !

La municipalité de l'époque avait fait ouvrir l'école communale aux filles, pour cela une classe fut ouverte et une institutrice désignée. Mlle Mathilde Combes (fille de Sylvain), âgée de 25 ans et titulaire d'un brevet de capacité pour l'enseignement primaire, occupa le poste en 1867 dès sa création.

En 1868, pour encourager la fréquentation, 21 garçons et 18 filles bénéficiaient de la gratuité.

L'école communale était alors payante !

Bientôt les locaux se trouvèrent trop étroits. Une maison-école publique fut donc construite en 1882-83, sur le terrain communal du Coudaire. Il est vrai qu'en Mars 1881, le Ministre de l'Education, Jules Ferry, avait fait adopter la loi rendant l'instruction publique gratuite, laïque et obligatoire.

Dès lors, la fréquentation s'accroît, plus de 100 filles sont inscrites et Mlle Combes se voit adjoindre Mlle Marie Jarry pour la rentrée des classes en Octobre 1886.

Quant aux garçons, ils ont Mr Henri Savignac pour Maître d'école, celui-ci ayant succédé au père Combes, qui, âgé, n'a pas intégré les bâtiments nouveaux et s'est retiré.(1)

Avant cette date, une autre école libre s'était établie en 1878, au village des Forges, créée par Mr Servant.

Cette école était fréquentée par une soixantaine de garçons du lieu et de Chambon Ste Croix, ainsi que quelques autres, habitants des hameaux proches dépendant de La Celle-Dunoise. Quant aux filles, elles allaient à Chambon où l'épouse de Mr Servant avait ouvert une classe, réservée aux jeunes demoiselles.(2)

Ces faits entraînèrent quelques années plus tard, la décision municipale de créer aussi une école publique décentralisée pour les villages des Forges et de la Bussière. A cette époque, il y avait beaucoup de jeunes ! ... et le ramassage scolaire n'était qu'une utopie!

(1) (2) et (3). Archives municipales. Comptes-rendus de réunions du Conseil.

Bientôt, les besoins engendrés par l'évolution technique nécessitèrent d'améliorer, les moyens de communication. D'abord, une ligne de chemin de fer (à voie unique) fut établie pour assurer la liaison entre St Sébastien (correspondance vers Paris ou Limoges) et Guéret.(1886).

La station qui desservait Fresselines, était soit Lafat, soit Dun le Paletreau. Il y avait trois trains de voyageurs, dans chaque sens, par jour.(Le trafic fut interrompu en 1940). Auparavant, la route qui rejoignait Aigurande et Dun (sur l'itinéraire Angoulême-Nevers) fut construite en 1838, elle s'appelait alors, RN 151 bis, pour prendre la désignation CD 951, suite à la restructuration administrative des années 1980.

Enfin, un pont routier fut construit sur la Petite Creuse, au Puy-Rageau, en 1875, alors que le pont de Vervy était reconstruit, tout en pierre, en 1887. La passerelle de Puy-Guillon fut réparée en Mai 1878, puis encore en 1899, à la suite d'un éboulement consécutif à la crue de 1897. Quant au pont de Lavauvieille, sa construction entreprise en 1898 fut achevée en 1900.

Le bourg était ainsi désenclavé facilitant les liaisons communales, mais aussi régionales. Ceci donnait la possibilité de développer l'artisanat local et surtout le commerce. Après demandes, l'organisation d'une foire annuelle (le 11 Mai) fut autorisée par la Préfecture, en 1882. Le champ où on l'installa, devint plus tard, le camping municipal. (1)

Entre temps, la commune fut dotée d'un bureau de Poste (recette des PTT de 4ème classe) en Juin 1883 ; et le téléphone relié en 1900. La Municipalité loua une grande maison du centre bourg, non loin de l'église, pour installer le bureau et loger les fonctionnaires affectés.

Dès lors, tout changea dans ce coin reculé et comme ailleurs, l'évolution due au modernisme croissant en cette fin de XIXe imposa une nouvelle vie quotidienne à tous.

Déjà, des artistes vinrent, d'abord attirés par le paysage, puis par la présence du poète Maurice Rollinat venu se réfugier aux abords de son Berry natal, loin de Paris.

Le succès de ses ouvrages morbides, influencés par son penchant Baudelairien, lui avait conféré une notoriété parisienne bien lourde à supporter pour un être en proie aux doutes et fragilisé par une existence matrimoniale agitée, à laquelle les contingences bourgeoises de sa belle-famille lyonnaise s'opposaient.

Cependant, sa présence à Fresselines allait bien changer l'avenir de ce village. Certains n'hésitant pas à penser et même à dire : " Que serait Fresselines, sans Maurice Rollinat...? "

(1) Notes sur Nouzerolles ; Alphonse Pasquet (non édité)

Il s'adonnait à la pêche et vagabondait souvent sur le bord des rivières. Bientôt sa silhouette fut familière aux gens du pays, pourtant, il ne se liait pas beaucoup, espérant préserver un incognito illusoire. Seuls quelques uns parmi les locaux fréquentaient un peu La Pougé.

Il montait rarement au bourg, préférant emprunter le chemin creux se trouvant auprès de sa maison pour se rendre directement au Puy-Rageau. Tout en cheminant, il notait les impressions ressenties sur un carnet qui ne le quittait pas, afin d'exploiter celles-ci, ultérieurement. L'aspect rustique de la nature était source d'inspiration permanente.

Il vécut là les vingt dernières années de son existence après avoir révélé Fresselines à bien des gens renommés...

" Je ne veux pas quitter le XIXe sans narrer la petite histoire locale, engendrée par les cimetières " :

A l'origine, comme dans toutes les paroisses, le cimetière s'étendait à proximité de l'église. Alors que bien souvent les notables étaient inhumés à l'intérieur. Les nobles, les plus puissants, donc les plus fortunés (?) ayant leur sépulture réservée dans l'Abbaye d'Aubepierre moyennant.... donation aux moines.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, le premier cimetière devenu trop étendu, par rapport à la surface possible, fut déplacé environ à 200 m à l'Est pour être transporté sur un terrain où, plus tard, fut édifiée la Fresnaie. De plus, un motif de salubrité plaidait aussi pour ce transfert, car les tombes se seraient trouvées bien près du puits (utilisé par les villageois pour leurs besoins domestiques !) et en surplomb, compte tenu de la déclivité du terrain.

Après l'utilisation du nouveau lieu, pendant plus de 150 ans, il fallut encore envisager son déplacement. La question fut débattue par le Conseil municipal, lors d'une réunion assemblée le 14 Mai 1871. Après délibération, la décision de solliciter une subvention fut adoptée...

Auparavant, dans un tout autre ordre d'idées, le Maire de l'époque (nous sommes en Octobre 1871) avait, comme la Loi de 1830 le prescrivait, décidé d'infliger des amendes pour les citoyens inscrits sur le registre et absents aux exercices de la Garde Nationale rendus obligatoires, tous les Dimanches, alors que " la Patrie est en danger ". La Garde était composée de civils, souvent âgés, et seuls certains bourgeois, marchands, ou artisans étaient concernés.

Le peu d'enthousiasme rencontré avait besoin d'être dynamisé !

Le montant des amendes réglementaires s'établissait comme suit :

1 F pour la 1ère absence ; 2 F pour la seconde ; et 3 F pour la suivante.

Enfin des sanctions disciplinaires prévues par la Loi, relative à la Garde sont appliquées !

" Le Capitaine sera chargé de l'exécution du présent arrêté. Les amendes seront perçues par le percepteur ou par le sergent-fourrier, qui tiendront un compte spécial. L'argent ainsi collecté, sera employé à l'entretien de la Compagnie " (sic). (1)

Les événements et le changement de régime politique entraînèrent la suppression de la Garde Nationale.

Mais l'argent restait en compte !

Par ailleurs, le problème du transfert du cimetière subsistait; il fut de nouveau évoqué pendant la réunion tenue en Mai 1873. Les subventions demandées se faisant désirer et la chose devenant urgente, le Maire avec l'assentiment du Conseil Municipal, décida de suggérer l'affectation des fonds, collectés pour l'absentéisme aux exercices de la Garde Nationale rendus obligatoires par le passé. Suite à délibération préfectorale, l'argent fut affecté et consacré à l'achat de la terre appartenant à Mr Dunet, sur le chemin menant vers Le Puy-Rageau, au dessus du lieu-dit de la Croix Boucheron.

Le nouveau cimetière put donc enfin être établi.....grâce aux amendes payées suite à la bouderie des Fresselinois désignés pour la Garde Nationale...

Le cimetière est toujours situé là... Les sépultures des absents aux exercices, aussi.....!

(1) Archives Municipales.

La VIE LOCALE au XX^e SIECLE

Les premières années de ce siècle furent marquées par la disparition du poète Maurice Rollinat. Le décès de l'homme de la Pougé, en 1903, consécutif à toute une série de circonstances éprouvantes, dont la mort de son ami l'abbé Daure, et surtout celle de sa compagne Cécile de Gournay, qui l'avait suivi et secondé dans son exil provincial.

Transporté, dans une clinique sur l'initiative d'Eugène Alluaud, son ami fidèle, pour recevoir des soins urgents qui pourtant s'avèrent inutiles. Maurice expira. Ses obsèques furent célébrées à Châteauroux, sa ville natale, où il fut inhumé dans le caveau familial.

Une page importante de l'histoire du village du confluent des deux Creuse venait de s'achever. Mais, ses nombreux adeptes et amis perpétuèrent son souvenir par la création d'une Association baptisée : " Les Amis de Maurice Rollinat " qui existe toujours.

Il fut décidé de faire une stèle pour honorer sa mémoire. Auguste Rodin se chargea de la réalisation. Le souvenir fut apposé sur le chevet extérieur de l'église et inauguré en Octobre 1906 au cours d'une cérémonie, en présence d'une très importante assistance, où figuraient tous les notables de la région. Le sculpteur témoignait de sa présence, rendant ainsi hommage au poète et ami. Pourtant, son oeuvre ne fut pas signée, car des contestations sur le motif choisi et aussi, des difficultés budgétaires relatives surtout au paiement de la quote part municipale, entraînèrent cette situation !dommage.....

Soudain, en plein Eté, le Samedi 1er Août 1914, par une belle journée ensoleillée, les gens préoccupés par leurs tâches habituelles, furent dérangés au milieu de l'après-midi, par un retentissant tocsin, chacun cessant son activité s'interroge ? Cependant, l'information se propage dans les campagnes, la GUERRE vient d'éclater !

Parmi la population, c'est la stupeur et l'émotion. Les gens se précipitent vers la Mairie pour se renseigner...hélas, la nouvelle est confirmée. Dès le lendemain, les affiches de mobilisation informent du délai de regroupement des hommes mobilisables, dans les dépôts.

C'est la consternation ! Tous les bras valides vont devoir abandonner les travaux en cours, laissant les femmes, les jeunes et les vieux terminer la moisson. Bientôt, les premiers soldats tombent, victimes de combats meurtriers. L'hécatombe va durer plus de quatre ans !

Fresselines, comme tous les villages de France, sera endeuillée par la Grande Guerre, plus de soixante de ses fils périront, sans compter les nombreux hommes mutilés, qui vont rentrer au Pays, meurtris dans leur chair et marqués à jamais, par cette effroyable boucherie, interrompue le 11 Novembre 1918.

Quelques années plus tard, un Comité créé à cet effet, organise avec la collaboration de la municipalité une souscription locale pour l'édification d'un monument-souvenir, afin d'honorer la mémoire des très nombreux Fresselinois tombés au combat.

Un devis est établi et l'oeuvre est réalisée en granit par une entreprise du Compeix, en Creuse. C'est une colonne pyramidale, quadriculaire, montée sur un fût, protégée par un entourage de chaînes, reliées aux quatre coins, par un obus simulé.

Son implantation est décidée à l'arrière de l'église, au milieu de l'espace formé par la croisée des chemins desservant la place du village. L'inauguration a lieu en Juillet 1922. La cérémonie se déroule en présence du Préfet, toute la population de la Commune est venue honorer ses fils, dont les soixante noms sont gravés dans la pierre, à jamais.

Désormais, à chaque anniversaire de l'Armistice, lors d'une commémoration, les enfants de l'école appelleront, haut et fort, tous ces noms pour en mémoriser le souvenir .

Plus tard, les besoins pratiques de circulation motivèrent la décision de déplacement du monument . Il fut transféré, dans un cadre de verdure, près du nouveau groupe scolaire, en Octobre 1973. Auparavant, une plaque portant les noms des victimes de la seconde guerre mondiale, avait été jointe.

Bientôt, touchée par l'évolution moderne, la vie du village se modifia. De nouveaux moyens de locomotion apparurent, entraînant l'empierrement des chemins principaux, pour faciliter l'utilisation des bicyclettes, et la circulation des rares automobiles.

Le commerce et l'artisanat se développent, les besoins de proximité vont développer la création commerciale.

Il y a trois boucheries-charcuteries, une boulangerie-pâtisserie, quatre épiceries, une échoppe qui vend de la quincaillerie, un buraliste-dépôt de journaux, qui vend aussi des articles de pêche, plusieurs cafés et buvettes, un commerce de tissus et de nouveautés, deux hôtels -restaurant etc... Les artisans ne sont pas en reste, le cordonnier ouvre aussi un magasin de chaussures. Un tailleur de vêtements devient, en plus, marchand de cycles; ailleurs, un mécanicien automobile ouvre une pompe à essence. Il y a aussi plusieurs coiffeurs, sans compter les nombreuses couturières (1).

(1) Témoignages oraux.

En cette période, que l'on appellera plus tard " l'Entre deux guerres ", une activité intense fait vivre le bourg de Fresselines.

L'électrification du bourg est réalisée en 1933. Les commodités domestiques s'installaient, mais l'on va toujours chercher l'eau au puits, et ceci pour un certain temps encore...

La densité de la population, encore relativement importante (1518 individus sont recensés en 1921, alors qu'il y en avait 1727 avant la Grande Guerre), engendre en plus de la scolarité existante, la création d'une école ménagère pour jeunes filles. Elle est établie dans la maison se trouvant à côté du bureau de Postes, alors situé dans la rue du bourg qui mène vers le Puy-Rageau ; elle fonctionnera peu de temps (2)

Au début du siècle, l'assistance sanitaire est assurée par le Docteur Thionnet, auquel succède en 1925, le Docteur Gallas, qui fait aussi office de pharmacien, détenant une réserve de médicaments à la disposition des habitants. Vers 1930, Mlle Monchauvet, ancienne infirmière militaire, puis coloniale vint s'installer dans la résidence de ses parents à la Pouge. Elle assura les soins médicaux avec dévouement et compétence pendant plus de 25 ans.

Des séances de cinéma étaient prodiguées par un itinérant, qui venait installer son projecteur dans la salle de l'hôtel des Touristes, chez Maurice Thenot, révélant ainsi de nouvelles distractions à tous, jeunes et moins jeunes. Un autre " Monde " était abordé !

Autre innovation, la T.S.F. commençait à donner des informations extérieures dans les quelques maisons qui s'étaient dotées de récepteurs. C'est ainsi que fut connue l'agitation d'un énergumène d'outre-Rhin voulant étendre son idéologie, à l'Europe entière... Les événements amenèrent un nouveau conflit armé en Août 1939. Les hommes, pour la plupart fils des mobilisés de 1914, partirent pour les frontières de l'Est, derrière " la Ligne Maginot "...

Rien d'important ne se passa durant le rude hiver, c'était " la drôle de guerre ". Au mois de Mai 1940, le conflit se durcit, les troupes nazies contournèrent la fameuse Ligne Maginot et par une attaque fulgurante de leurs blindés, débordèrent notre Armée et leurs alliés les jetant sur la route avec la population civile effrayée qui voulait se réfugier vers le Sud.

Encombrant les routes, le flot itinérant des réfugiés était soumis aux interventions aériennes des Stukas qui attaquaient en piqué. Notre région subit ces bombardements, l'axe Aigurande - La Souterraine était particulièrement exposé. Des bâtiments riverains furent détruits, quelques personnes blessées, d'autres tuées à Dun le Paleteau et de graves dommages constatés, en particulier à La Souterraine, où le dépôt d'essence était visé...

La débâcle contrainst la France désorganisée à négocier un armistice en Juin 1940. Le pays séparé en deux fut à moitié occupé, notre Département étant intégré à la zone

(2) Le Bonhomme Limousin. (Journal régional, No du 10 Fév. 1932)

Les civils réfugiés restèrent sur place et furent établis provisoirement dans les communes rurales.

A Fresselines, on s'organisa pour l'hébergement, les maisons non occupées furent réquisitionnées, et des gens, en général originaires du Nord, y furent tant bien que mal installés.

Après cette trêve, quelques personnes regagnèrent leur domicile, en zone occupée, d'autres pour des raisons privées ou d'ordre confessionnel (il y avait quelques Israélites) jugèrent plus prudent de laisser la ligne de démarcation entre eux, les Allemands nazis... et pourtant

Beaucoup d'hommes mobilisés furent capturés par l'ennemi, prisonniers de guerre, ils passèrent de longues années dans les camps allemands.

L'existence ainsi transformée s'installa dans une routine morose.

Dans les zones rurales, en particulier les campagnes, la pénurie ne fut pas trop contraignante, pour l'alimentation de première nécessité; ceci, malgré l'instauration des tickets de rationnement (3). Seuls les produits manufacturés étaient rares.

Gouvernée par l'administration "vichyste", sous tutelle allemande, notre région souffrait de cette situation, qui engendrait une opposition de plus en plus manifeste. Les événements extérieurs, particulièrement le débarquement Allié en Afrique du Nord, fut le prétexte allemand pour envahir la totalité du territoire, en Novembre 1942.

Cette nouvelle situation favorisa la résistance armée, les Maquis se développèrent, d'autres se créèrent. Dans le Nord-Ouest de la Creuse, le Service secret britannique, recruta des hommes pour la plupart enseignants, officiers de réserve, tel Alfred Maldant, instituteur-directeur de l'école publique de Fresselines, avec la coopération, entre autres, de Jean Rosier lui aussi instituteur à La Chapelle-Baloue. Ils furent chargés par le réseau S O E, (Special operation executive) d'organiser par le biais de l'A S (Armée Secrète) la réception d'agents de renseignements et d'opérateurs radio parachutés. C'est ainsi qu'en avril 1944, un officier britannique, Major Percy Mayer (dit Commandant Edouard) et une jeune irlandaise, Patricia O'Sullivan (nom de code: Micheline), opératrice radio, transitent par le Lot, où ils ont atterri au mois de Mars, sont réceptionnés en avril, et cantonnés par Alfred Maldant (devenu le Commandant Anne) dans des lieux isolés à Fresselines.(4)

Quelques jours plus tard, un regroupement d'officiers alliés s'opère; il s'agit de l'écoissais Alexander Campell, parachuté dans l'Indre, de l'américain Bill Morgan et de l'anglais Donald Cameron. Ceux-ci feront partie d'une mission inter-alliée, qui aidera le Ct Anne dans la formation des unités du groupement de la Creuse, en donnant aux hommes des rudiments d'instruction militaire.

Grâce à eux, des parachutages d'armes et de matériels, échelonnés de Mai à Août 1944, vont permettre d'équiper les Cies C F L et F T P, de Nord Creuse.

En Juillet, après réorganisation, l'Etat Major F.F.I, unira la Cie F.T.P du secteur, (Capitaine J. Roeting) au Bataillon Anne et formera ainsi "le Groupement F.F.I" sous le commandement d'Alfred Maldant.

Plusieurs Fresselinois en firent parti. Ils eurent une conduite exemplaire.

Au printemps 1944, l'hébergement de résistants se fit surtout à Puy Landon et chez des particuliers dans le bourg de Fresselines, ainsi qu'au Moulin de Chantemillan et au Château de Puy-Guillon, où le PC fut installé pendant quelque temps.

La dissolution des Maquis fut effective à partir de l'automne 1944 ; toutefois certains combattants s'engagèrent dans l'armée régulière et participèrent à la libération totale du Territoire jusqu'à la fin de la guerre (5)

La fin de la seconde guerre mondiale en Europe s'étant concrétisée par la reddition totale de l'Allemagne nazie, en Mai 1945, la paix se réinstitua dans l'après-guerre.

Les prisonniers rentrèrent chez eux après une longue captivité, de plus de quatre ans, pour certains d'entre eux, mais tous furent marqués à jamais.

La plupart des réfugiés civils regagnèrent leur région d'origine. Cependant, quelques mariages avec de jeunes creusois locaux, témoignèrent d'une insertion parmi la population et motivèrent pour certains une intégration familiale et une vie creusoise définitive.

Ce mélange de genre de vies et de coutumes révélèrent, à bien des égards, les améliorations à mettre en place. C'est ainsi que se manifesta le besoin de rendre les communications routières meilleures. Le bitumage des principales voies communales, parfois avec élargissement, fut entrepris dès 1947-48.

Puis, les problèmes d'alimentation en eau potable furent considérés. La situation pré-occupante du puits communal, souvent tari les soirs d'été, créait une gêne, souvent décriée par ceux qui étaient contraints à l'utiliser quotidiennement.

La construction d'un château d'eau, alimenté par une source captée dans le secteur de Chanteloube, permit l'établissement d'un réseau de distribution, d'abord dans le bourg, puis ensuite étendu à toute la commune, à partir de 1952. Un syndicat intercommunal, fut créé regroupant Fresselines, Chambon Ste Croix et La Celle-Dunoise, dont les hameaux ouest, sont concernés par cette alimentation. Quel progrès de n'avoir qu'à tourner un robinet pour disposer de l'eau chez soi !

(3) Témoignages oraux.

(4) "Le temps du Maquis" - Marc Parotin -(Imp. d'Aubusson 1981

(5) "Le Groupement des Bataillons Anne" - Roger Thomme - (Lecante Guéret 1989)

Puis, le village s'installa dans l'existence routinière d'une commune rurale ; cependant, quelque peu bouleversée par le brassage humain et l'évolution des mentalités émanant des derniers événements.

Le premier Maire d'après guerre fut élu en 1947. André Boyer succéda à la longue lignée des Ediles Municipaux ayant assuré tout le long de ce XXe siècle, la charge administrative de la Commune, à savoir :

Charles de La Celle, élu pour la seconde fois, exerça jusqu'à la veille de sa mort. En 1906, Pierre Jeanmet (le père, il était aussi notaire) assura la continuité. 1908, puis encore 1911, virent Martial Alamasset, désigné par ses concitoyens. En 1912, Pierre Jeanmet fut réélu, il garda la responsabilité du poste pendant la 1ère Guerre. En 1919, puis encore en 1925, les rênes furent prises par François Aumasson. Arthur Bonneme, prit la suite en 1929. En 1934, puis à nouveau en 1935, Ernest Dugenest revêtit l'écharpe. Son mandat dura 12 ans.

Le secrétariat de la Mairie était alors assumé par Alfred Maldant, instituteur, dont l'attitude dans les événements de la seconde guerre, est relatée plus haut. La Mairie était à ce moment établie dans le même bâtiment que celui abritant les Ecoles. André Boyer avait été reconduit dans la fonction, d'abord en 1953, puis en 1959.

Il décida avec le conseil municipal de l'époque l'édification d'un nouveau groupe scolaire, pour faire face aux besoins consécutifs au " Baby boom " généré par les années d'après-guerre !

La suite devait hélas venir en contradiction avec cet optimisme, dans l'évolution future.

Toutefois, il en résulta un chamboulement dans la destination des locaux communaux.

Déjà en 1949, on avait transféré la Mairie au rez de chaussée de l'ancien presbytère (où est installé le salon de coiffure actuel) pour permettre de libérer de l'espace nécessaire dans les anciennes écoles. Le bâtiment était à nouveau utilisé à des fins scolaires, en attendant la future construction.

Celle-ci fut effective pour la rentrée 1960. La Mairie réintégra l'ancien bâtiment devenu vacant en 1963.

L'année suivante on transféra le bureau des PTT pour l'installer aussi dans l'ancienne école et mettre fin aux dispositions locatives prises par le passé. (1)

Malheureusement, la démographie locale suivant un penchant régional, voire, même national, allait en s'étiolant. Les jeunes contraints à rejoindre les grandes agglomérations pour trouver du travail, abandonnaient leur village. La désertification intensive était en...marche (cela sans mauvais jeu de mots). Les chiffres sont éloquents:

(1) Archives municipales

Recensement Fresselines 1886 : 1821 habitants et environ 100 ans plus tard, en 1990 : 732 habitants !!

André Fauconnier devint Maire en Juillet 1962. Il le restera pendant presque 15 ans !

On peut évoquer cet homme, par le biais du Festival théâtral populaire au village, dont la place de l'église à Fresselines, allait chaque été, être la scène.

La renommée de l'événement dépassait les limites régionales, les médias radiophoniques, tel que RTL ou bien Europe 1, venaient couvrir l'événement, ceci pour donner une idée de la notoriété de la chose. Trois personnes, en étaient les initiateurs :

Bernard Sabot, le réalisateur, Gaston Thiéry, qui réalisait de magnifiques décors et tenait souvent, un des premiers rôles et André Fauconnier (le Maire), qui favorisait les choses, tout en assumant aussi des rôles importants dans le spectacle, convaincu à juste titre d'oeuvrer utilement pour le renom de la Commune, dont il était avec les deux autres, la " locomotive "...

Le Comité artistique fresselinois fut créé ; des subventions régionales et même nationales attribuées. Les autorités de tutelle étaient vivement intéressées par le caractère novateur de l'évènement culturel et populaire implanté en milieu rural.

En effet, tout le village était concerné, le boucher, le notaire, le garagiste, les cultivateurs, et bien d'autres, avec leur Maire en tête, jouaient la comédie, en plein air, chaque soir. Les spectateurs affluaient, qu'ils soient vacanciers ou sédentaires, avides de connaître les spectacles proposés.

Les romans de George Sand, adaptés au théâtre, donnaient une connotation régionale au répertoire présenté, ce qui permettait d'inclure des danses folkloriques dans le scénario. Jeunes et anciens coopéraient, soit à l'installation des structures, soit à la confection des costumes...

Les représentations avaient presque toujours une relation avec la paysannerie, quelque soit l'époque relatée : " La terre qui meurt " d'H.Bazin, " La Jacquerie " de Mérimée ... etc.

Lors de la première représentation, " La mare au diable " en 1963, un jeune adolescent, vacancier à Fresselines, dévolu au poste d'accessoiriste et faisant aussi de la figuration allait connaître une carrière d'acteur renommé. Il se nommait Pierre Arditi !

Mais avec la renommée croissante et les proportions atteintes, les contraintes se firent de plus en plus lourdes. Une certaine lassitude se propagea parmi les participants locaux, qui par ailleurs devaient assurer leur activité de tous les jours. Les travaux des champs et l'ouvrage n'attendaient pas, l'activité théâtrale était très prenante...

Bientôt l'amateurisme ne fut plus suffisant et il fallut faire appel à du renfort semi-pro, avec tous les inconvénients en découlant...

L'originalité de cette prestation théâtrale était rompue !

En 1970, malgré la magistrale interprétation de " Goupi, main rouge" adaptée du roman de P. Very qui obtint un dernier grand succès, l'équipe dirigeante se dissocia... Quelques-uns tentèrent de perpétuer le théâtre populaire en plein air, mais leur initiative pour assurer la continuité s'avéra sans résultat probant, ceci malgré la bonne volonté manifestée.

Trois ou quatre ans plus tard, le Festival de Fresselines avait malheureusement vécu.

Toutefois, cette activité eut des répercussions pratiques sur les dispositions prises pour l'espace scénique nécessaire, sur la place du village ; le buste érigé en son milieu fut déplacé. On le transféra dans le square aménagé à la Pougé, devant la maison du Poète.

Après la disparition d'André Fauconnier en 1977, Marinette Durand est élue Maire. C'est la première femme à ceindre l'écharpe tricolore à Fresselines. Hélas, trois années plus tard, la maladie devait l'enlever brutalement. Son mari Max Durand, abandonnant la fonction de secrétaire de mairie, qu'il exerçait depuis plusieurs années, se présenta aux suffrages. Il fut élu et termina la mandature.

En 1983, Jean Claude Dugene, jeune trentenaire, assura la succession. Il fut réélu en 1989, puis en 1995. Actuellement il assume encore la fonction...

C'est sous son administration, que des dispositions pour donner une impulsion à la vocation touristique du village furent décidées tout en tentant de préserver la vocation terrienne du pays....

Nous sommes maintenant en 1998, le projet d'aménagement du Centre Artistique de la vallée des Deux Creuse se concrétise à Fresselines, puisse-t-il contribuer à la pérennité de ce village creusois

André LOGEZ

Anecdotes Historiques

FRESSELINES

2^{ème} édition 2004

L'émeute de la Gabelle

Les besoins outranciers d'argent du pouvoir royal, quelque soit l'époque, ont toujours été couverts par l'impôt. Aussi, faisait-on preuve d'imagination pour en instituer de nouveaux.

C'est ainsi que fut inventée une taxe sur le sel (la Gabelle) du temps éloigné de Philippe VI de Valois à une période proche de la Guerre de Cents ans.

Le sel, denrée de toute première nécessité pour l'homme et les animaux, était incontournable donc tout désigné pour être soumis à l'impôt.

Toutefois, la Haute Marche, comme toutes les provinces du grand sud-ouest, se trouva bientôt dite " redîmée ", en compensation de la forte participation à la considérable rançon versée aux Anglais pour la libération du Roi Jean le Bon, vaincu, à Poitiers, par le Prince Noir d'Angleterre.

Malgré de nombreuses tentatives royales entreprises par la suite pour l'instituer, de nouveau, dans les régions concernées, le pouvoir recula devant l'émoi soulevé. Cependant, une nouvelle négociation fut engagée et une forte indemnité, encore versée à Henri II (le fils de François 1er) en Août 1559, pour que la Haute Marche soit enfin définitivement redîmée.

Dans la province, le commerce du sel était donc libre et sans taxes nouvelles. Des négociants privés, allant donc s'approvisionner directement aux salines pour en faire le commerce. Pour le secteur, il se dénommait Blaise Combes et habitait Fresselines.

Alors que dans le Berry, province voisine, pays de " grande Gabelle ", le sel était fortement taxé avec une quantité obligatoire d'achat par habitant. Le sel était vendu dans des maisons spéciales, appelées : Grenèteries et gérées par les " Fermes de Gabelle " qui avaient acheté au pouvoir royal le droit de collecter les taxes sur le sel pour récupérer la très forte somme payée au Roi ...par avance !

Le produit valait soixante fois plus cher en Berry. Les conditions pour la fraude étaient établies et la contrebande se développa.

Les adjudicataires (les Fermes de Gabelle), inquiets du manque à gagner, firent pression envers le pouvoir royal pour que des mesures de rétorsion soient prises dans le pays redîmé limitrophe. Mais celles-ci s'avérèrent trop molles, malgré les peines encourues en cas de faux-saunage.

Dès le début effectif du règne de Louis XIV, en 1661, Colbert mit en place de nouvelles barrières fiscales, prémices au fameux décret dit " des 5 Lieues ". C'est à dire, création et mise en place de dépôts de stockage de sel, à l'intérieur de la zone de 5 Lieues, se trouvant en Marche par rapport aux limites berrichonnes.

Le sel continuant à être détaxé, mais vendu en quantité limitée dans des dépôts aménagés à cet effet, les achats étant contrôlés par des agents de la Gabelle, chargés de consigner sur registre l'identité de l'acheteur.

En 1667, les dispositions nouvelles furent mises en place ; deux lieux d'application furent choisis, à titre expérimental : Glenic et ..Fresselines. C'est ainsi que fut institué un dépôt -contrôle avec toute la structure de surveillance.

Ceci créa une inquiétude grandissante, entretenue bien sûr, par tous les gens qui profitaient de la contrebande. Craignant de nouveau l'institution de la Gabelle, les esprits s'échauffèrent pour bientôt flamber dans toute la région.

C'est alors, que notre petite localité fut témoin de graves incidents en 1667 (1)

Le 27 Décembre, après s'être attroupée à Chéniers, une bande de manifestants, sommairement armée, marche vers Fresselines.

Un groupe de 6 à 700 émeutiers, sous la conduite de Jean Augros, meunier à Chéniers et d'un maçon du Berry, Antoine Avesty, arrive bientôt. A Vervy, pris par surprise, les gabellous, qui surveillaient le pont, sont molestés et précipités dans la rivière !

Puis la bande furieuse remonte vers le bourg. Les habitants (à l'époque 88 feux recensés) apeurés, se cachent, alors que les commis et les gardes présents se barricadent à l'intérieur du dépôt. Les émeutiers essayent d'investir la maison du sel, puis l'assiègent; les gardes tirant quelques coups de feu par les fenêtres pour les dissuader. Alors, les émeutiers s'emparent d'une charrette à boeufs et utilisent l'aiguillette (timon) pour défoncer la porte.

La meute hurlante se précipite à l'intérieur, délogeant les occupants qu'ils traînent sur la place et les battent violemment. Le dépôt est pillé, le mobilier cassé ou volé, le registre de contrôle déchiré et détruit.

Plus grave, parmi les commis de la Gabelle capturés, Jean Ridet, le plus détesté des contrôleurs, est trucidé et sa dépouille profanée!

Puis, les manifestants surexcités incendient le bâtiment et, le soir venu, s'en vont réintégrer leur chez eux, convenant de se retrouver le lendemain, à Chéniers, pour régler le compte de l'autre dépôt-contrôle marchois à Glénic.

(1) M.S.S.N.A.C. 1985 - pages 310 à 328 - Jacques Métrich.

Mais, l'alerte est donnée ; des cavaliers sont dépêchés vers les autorités de Guéret et de la Châtre, où siège Monsieur de Turgis, directeur général des Gabelles pour le Berry.

La répression est immédiate, Mr de Barmond, lieutenant du siège Royal et faisant fonction d'intendant, fait rassembler toutes les brigades de maréchaussée du Berry et de la Marche, à Aigurande. Il mobilise aussi, une compagnie de cavalerie qui a pris ses quartiers d'hiver à Guéret. Ainsi regroupées, ces forces, commandées par le Prévôt La Forest, foncèrent dès le lendemain sur Chéniers, où ils firent plus de 80 prisonniers.

Le Vice-Sénéchal de la Marche, chargé des affaires judiciaires, vint le 30 Décembre à Fresselines pour mener l'enquête. Après avoir noté différents témoignages, il rendit décret de prise de corps, envers les nommés : Guillaume Virly, les frères Massicot et les jeunes Baudet, désignés comme responsables du meurtre de Jean Ridel.

Le 6 Janvier 1668, les émeutiers avaient été identifiés, mais plusieurs d'entre eux étaient en fuite. L'instruction déduit qu'aucune personne de qualité, nobles et notables n'était incriminée, et surtout, que les habitants de Fresselines étaient innocents des faits. (2)

Le procès eut lieu le 4 Mars 1668 à La Châtre pour 205 accusés, dont 106 par contumace. Le châtiment fut très sévère, 34 peines de mort, dont 30 par contumace furent prononcées. Jean Augros, le meunier de Chéniers, et Antoine Avesty, condamnés au supplice de la roue, en place publique à Aigurande. De plus, 7 condamnations aux galères à perpétuité et 10 à trois ans promulguées. Les autres furent fouettés, flétris ou bannis, alors que 147 prévenus furent acquittés.

Les biens des condamnés à mort ou aux galères, furent saisis au profit du Roi, après prélèvement des dommages et intérêts qui furent attribués, d'abord aux Fermes de Gabelle : 25000 livres !! ensuite, au marchand fresselinois, Blaise Combes : 1500 livres et 1000 autres pour le clergé, dont l'église de Fresselines, afin que des prières soient dites pour l'âme de Jean Ridel.

Trois des condamnés, pris un peu plus tard, furent suppliciés à Fresselines et pendus au grand orme situé face à la maison où était le dépôt de sel.(3)

Quant à nos voisins berrichons... ils continuèrent à ouvrir leur bourse, pendant près de 200 ans, pour payer l'impôt si décrié !

(2) " Fresselines " page 19 et 20 - Abbé H.Lasnier-Confolant 1902.

(3) " Aigurande " page 55 - Gabriel Martin 1905.

L'aventure de Sylvain de La Marche.

Il faut d'abord lever l'ambiguïté concernant le patronyme de La Marche, et la Province de la Marche et de surcroît le titre de Comte de la Marche!

Famille de petite noblesse paysanne, elle serait, pourtant, issue d'Odon ou Eudes, fils de Roger Montgommery, vers la mi-XIIe siècle (1), avant qu'il ne cède le Comté au trône d'Angleterre.

Quoique n'ayant jamais porté le titre...(sans usurpation), la famille de La Marche est très ancienne, bien des faits en témoignent.

Le Chevalier et Damoiseau Eudes ainsi qu' Aimeric de Fresselines (de La Marche) apparaissent sur un acte comme témoin de l'hommage rendu par Hugues II de Naillac (seigneur de Gargillesse) en Février 1195 ; acte d'allégeance envers André de Chauvigny (seigneur de Chateauroux) ceci en la présence du Roi de France, Philippe Auguste.(2) De génération en génération, les aînés vivaient des revenus de leurs fiefs, les autres enfants étant soit militaires, soit dévolus à une petite fonction ecclésiastique.

A la moitié du XVIIIe siècle, Sylvain de La Marche, issu d'une branche cadette, est né à Pierrefolle (Fresselines) vers 1750. Il est le seul garçon (il a trois soeurs) de François de La Marche, Ecuyer seigneur de Pierrefolle et de Marie Anne de Maussabré.

Son père est le fils cadet de Jean de La Marche, seigneur de Puy-Guillon et de Pierrefolle, mort en 1734.

Sylvain hérita de son père François, en 1770 , du fief de Pierrefolle.

Dans son jeune temps, il était officier dans le Régiment de Bretagne et Chevalier de l'Ordre de Malte. Quand la succession lui assura la possession des fiefs paternels, il se consacra à la gestion de ses biens.

Outre la Seigneurie de Pierrefolle, il hérita du fief de Beauregard (paroisse d'Azerables), du fief de Lourdoueix-St Michel (en partie, mais avec le Moulin Saulnier) du fief de St Léon (St Plantaire), ainsi que de la Bretaillère et de la Chaise-Gonot (paroisse de Fresselines).

Marié en 1778 à Marie Antoinette de St Julien, de leur union naquirent six enfants (deux filles et quatre garçons) deux moururent en bas âge.

En 1779, Sylvain se rend acquéreur, moyennant la somme de 53.200 livres, en principal (sic), du fief et des dépendances de Bord-St Plantaire (3). Il semble donc que ses affaires soient très florissantes !

Ses compétences en agriculture, (et ses propriétés ?) lui procurent l'estime, alentour. Toutefois, son ambition ne se limite pas là ; puisqu'en 1786, il achète les ruines du château de Crozant, mais c'est le titre de comte de Crozant qui l'intéresse !

Enfin, il se rend propriétaire des métairies et du château des Places, le tout pour la somme de 145.960 livres ! (4)

Compte tenu de la " situation " nouvelle, il quitte Pierrefolle pour s'installer aux Places, en 1787.

Sa fille aînée, Marie Louise a 8 ans, ses fils François Gabriel et Jean- Baptiste, 3 et 2 ans, quant au benjamin, Jean Louis, il va bientôt naître....

Cependant, la période révolutionnaire s'annonce. Mais Sylvain est attentif à la chose et s'engage alors en politique. Il figure, en 1788, aux Etats de la Marche rassemblés, comme représentant la noblesse pour la circonscription de Dun le Paleteau.

La Révolution s'établit. En 1790, il est nommé maire de Crozant; auparavant, il a été désigné comme un des trois commissaires pour la formation du Département, dans le cadre de la réforme administrative en gestation. Puis, en 1791, il est institué Conseiller Général pour la Creuse !

Seulement, les événements se précisent et vont freiner l'ambitieuse ascension et faire douter l'opportuniste. Il hésite à profiter seul de la mise aux enchères, comme bien national, des propriétés du clergé. Mais la tentation est trop forte, il flaire les bonnes affaires à réaliser dans ce contexte, aussi, il tente d'acquérir un lot mis en vente, concernant les dépendances et terres de l'Abbaye d'Aubignac (St Sébastien), ceci avec la complicité de son beau-père, le " citoyen " Annet de St Julien, qui réside à Felletin.

L'adjudication est arrêtée à 19.000 livres ! (5)

Cependant, les Sociétés révolutionnaires s'agitent, un groupe de trublions vient manifester au château des Places, molestant les gens qui s'y trouvent et menaçant les domestiques des pires châtiments. Sylvain est absent, occupé par ailleurs à ses nombreuses tâches administratives. Averti dès son retour chez lui du danger, conscient de l'avenir incertain, il prend peur et émigre au tout début de 1792, délaissant ses enfants ! (la mère est morte récemment). Peut-être, les confia-t-il à ses beaux-parents, à Felletin ?

Il prend la fuite sans régler l'achat d'Aubignac...(et pour cause) toutes ses possessions sont saisies et vendues par les révolutionnaires... dont le château des Places... Celui-ci va être acheté par un homme d'affaires pour le compte d'un dénommé : " Citoyen Annet St Julien ", habitant Felletin ! (tiens, tiens !) qui en devient le propriétaire. (6)

Quant aux ruines de Crozant, elles ne trouvent pas d'acquéreur ! Pour cause, le titre de Comte de Crozant s'y rattachant...n'est plus de mise dans cette période !

Sylvain rejoignit le petit groupe d'émigrés français se trouvant déjà en Russie. Ceux-ci bénéficiaient du bon accueil réservé par l'Impératrice Catherine II, très sensible à leur situation. Notre homme, s'adaptant aux circonstances, ne manqua pas de faire étalage de ses connaissances en agronomie.... Les oreilles russes bientôt averties, lui proposèrent de s'établir et, pour le mieux séduire, il fut question d'ouvrir à ses fils les portes d'une école militaire de cadets en Russie. Cela ne se réalisa pas ! Pourquoi ? Nul ne sait.

Avec le temps, la situation politique interne russe évolua après la disparition de la Grande Catherine, en 1796, et l'avènement du Tsar Paul II, à demi-fou. Toujours est-il, que Sylvain décida de rentrer en France, en 1801, où le Consulat était à présent en place. Toutefois, la situation avait bien changé.

Bien que la Municipalité de Crozant déposa une requête officielle auprès du Ministre de la Police générale de Paris, (7) le 6 Nivose de l'an X (fin Déc. 1802), pour le réintégrer dans ses biens, argumentant que la contrainte ressentie, l'obligea à tout quitter précipitamment ! Mais, il ne fut pas donné suite...

Il se retrouve alors démuni et est hébergé par son fils, J.B Antoine de La Marche, devenu, entre temps, seigneur de Puy-Guillon, suite au décès de son grand-oncle, Gabriel, sans héritier direct. Celui-ci âgé, était resté dans son château de Puy-Guillon, sans être inquiété ! (8)

Il reste en effet, sans ressources, car il est peu probable qu'il reçut une pension du tsar, après son retour en France, (comme le stipule l'abbé L Rozier, dans son ouvrage, page 34).

Il semble également, qu'il n'ait reçu aucun dédommagement, du fait de la Loi d'indemnisation en vigueur sous la Restauration. Peut-être que son attitude, avant son départ en Russie, a été mal considérée.

Pour la petite histoire, ses trois fils, dont J.B. Antoine, héritèrent de leur grand-père maternel, Annet de St Julien, décédé avant le retour de Sylvain....

Ils vendirent, le 10 Décembre 1809, le château des Places avec les métairies, pour la somme de 49.375 F, à la famille Pèriot (9) du " village " de la Villeneuve de Crozant, mettant ainsi un terme aux tribulations sinueuses de Sylvain de La Marche!

Plus tard, son petit fils, Attale de La Marche (fils aîné de J.B Antoine) tenta de récupérer, les ruines du chateau de Crozant, dont il se considérait le légitime héritier. Il intenta un procès, en 1858 aux habitants du lieu, qui constatant l'abandon (depuis plus de soixante années), s' étaient approprié les pierres pour leurs besoins.

Mais lui aussi, était comme son aïeul seulement intéressé par le titre de Comte de Crozant, et malgré le profit du procès, il ne fit aucune rénovation au château.... pour cause !

Enfin, malgré des recherches approfondies, je n'ai pas retrouvé d'acte confirmant son décès en 1828, comme cité par l'abbé L. Rozier, dans son bouquin relatif à l'histoire de Crozant. Il n'existe aucune trace de lui postérieure à 1808, aussi bien aux Archives de la Creuse ou de l'Indre. Aucune mention, non plus, dans les registres d'Etat civil de Crozant, ou de Fresselines, ni dans les fonds notariaux de l'époque.

Ainsi, les tribulations de Sylvain de La Marche, petit hobereau enrichi, puis ruiné, s'achèvent dans l'oubli....., espérons toutefois que ce n'est pas dans la misère.

(1) Dictionnaire généalogique de la Haute Marche - page 104 - A.Tardieu - (1894)

(2) Les origines de Gargillesse - Eugène Hubert - (Rault, Aigurande, 1975)

(3) Archives notariales.

(4) Histoire des châteaux de Crozant - page 119 - Abbé L.Nouzier - (Limoges 1905)

(5) M.S.S.N.A.C. 1977 - page 786 - J.Marcelot

(6) Registre des Biens nationaux - 1Q 613 - Archives départementales.

(7) Archives nationales - référence F7, no 5032.

(8) Archives notariales.

(9) Histoire des châteaux de Crozant-page 120 - Abbé L.Rouzier. (Limoges, reprint, 1993)

Maurice Rollinat, découvre Fresselines

Première étape en terre creusoise, la petite gare de St Sébastien s'anime quelque peu, à l'arrêt du train du matin, venant de Paris.

En cette fin d'été 1883, quelques voyageurs abasourdis par ce long trajet se dirigent vers la sortie. Parmi ceux-ci, une femme, encore jeune, de taille moyenne, un peu rondelette, mais de bonne tournure.... Vêtue " comme à Paris ", munie d'un petit bagage ; elle semble hésiter sur le pas de la gare, bientôt un sourire se dessine sur ses traits un peu las ; elle vient d'apercevoir celui qu'elle espérait. Elle se dirige alors, d'un pas sautillant, vers l'homme svelte, assez grand, qui l'attendait à l'écart.

Rollinat marche à sa rencontre, le buste légèrement penché vers l'avant, en prenant son chapeau à la main, libérant son opulente chevelure, pour embrasser l'arrivante.

Venant de " Bel Air ", résidence de sa mère, à peu de distance d'ici, il accueille Cécile, sa compagne, qui vient le rejoindre, quittant Paris à son tour.

Ils se dirigent d'abord vers l'hôtel des Arts....., près de la gare, mais le manque de place les fait se replier au " Lion d'Or ", où ils réservent pour quelques jours et s'installent.

Dès le lendemain, pour midi, Alphonse Ponroy, ami de Rollinat, instituteur à Chantôme, commune voisine du Berry, vient leur rendre visite, comme convenu.

Après un déjeuner animé, mais détendu, les voici partant en promenade dans une voiture de location , attelée d'un cheval bai. L'instituteur mène bon train, dans un paysage baigné par une lumière diffuse, d'un ton mordoré qui annonce l'automne.

Traversant la jolie Sédelle sur le vieux granit du pont Charraud, ils montent vers le cimetière de Crozant, qu'ils délaissent à main gauche, pour s'engouffrer dans un chemin cahoteux et sinueux. Dans les côtes (talus escarpés) qui le bordent, quelques cultures chétives disputent le terrain à la bruyère et aux fougères.

Après avoir dépassé deux ou trois hameaux silencieux, ils découvrent des toits bruns et rouges, au loin, sur une hauteur, blottis parmi les frênes, dont la verdure tourne déjà à l'ocre.

Une descente rapide pour laquelle il faut serrer fort le frein de la carriole, précipite nos promeneurs près du moulin de Vervy, où l'on franchit la Grande Creuse sur un pont de pierres blanches.

Enfin, une longue montée aboutit près d'une mare figée devant une maisonnette aux volets verts, qui n'attire pas une attention particulière à nos voyageurs.... Prenant à gauche, ils dépassent alors un grand bâtiment flambant neuf, sur lequel rutille le mot " école ".

Les voici rendus à Fresselines. Les deux heures de chemin, passées depuis St Sébastien, n'ont pas altéré la joyeuse atmosphère qui règne parmi les passagers de la voiture. On semble heureux d'être là !

Le cheval souffle quelque peu, mais on l'active à nouveau pour l'engager sur la route empierrée qui traverse le bourg. Eparpillant la volaille qui erre, avant de bifurquer devant la vieille église, au clocher si particulier. Brusquement, après les dernières maisons, apparaît le château de Puy-Guillon, comme s'il se trouvait tout près.

Cependant, le chemin pour y parvenir est encore long, car il faut traverser la Petite Creuse, par le pont du Puy-Rageau pour arriver au pied du rocher où le château culmine.

Puis, ils longent la rivière par un mauvais chemin, attentionnés à éviter les branches de ronciers s'échappant des " bouchures ". Enfin, ils abordent un hameau de quelques bâtisses, les voici à Puy-Guillon.

Déjà, les chiens annoncent les arrivants, couvrant par leurs aboiements le tic-tac d'un moulin tout proche. Le meunier s'avance battant du revers de la main ses vêtements pour chasser la poussière blanche.

Ponroy, après avoir déposé les rênes sur le tablier de la carriole, saute à terre et se rend près de l'homme. Il échange quelques mots avec lui, et retourne en sa compagnie vers le couple resté assis dans la voiture.

Le meunier Auxiette les salue et convie les visiteurs à le suivre. Il les mène à pied, devant une charmante maisonnette de construction récente, dont la particularité est de comporter une horloge apparente. Un jardinet encore fleuri, s'étale sur le devant vers la rivière, donnant à l'ensemble un charme rustique qui séduit les citadins.

Après une visite rapide, le père Auxiette, déférent, avance ses prétentions quant au montant de la location. Semblant ignorer ses propos, Ponroy suggère à ses amis d'aller voir ailleurs d'autres possibilités. Mais Rollinat, esquissant un sourire sous ses moustaches fournies, concerte d'un regard sa compagne, un battement de paupières lui répond. Alors d'emblée, ils décident de conclure sans discuter autrement le prix... Ceci à la grande surprise du meunier, qui regrette déjà de ne pas avoir tiré meilleur parti du marché!

L'instituteur est étonné par cette décision, trop rapide à son gré, mais heureux du service rendu, il se propose de régler les détails pratiques de la location, tandis que le poète et Cécile explorent leur nouveau domaine....

La campagne autour de Fresselines révèle un aspect bien séduisant, lorsque à l'approche de l'automne elle revêt sa robe aux tons changeants...

Voici Maurice Rollinat et Cécile de Gournay Fresselinois pour longtemps!

Même, s'ils ne s'adapteront pas trop bien à ce fond de vallée, ils resteront 20 ans... un peu plus loin, à l'entrée du bourg !

Souvenez-vous de la petite maison, aux volets verts, devant la mare...

Le LOUP

Par le passé, le loup a toujours eu une place importante dans la vie de nos campagnes.

D'abord dans la réalité, puisqu'il gîtait dans les forêts et sévissait dans les prés, où poussé par l'instinct et le besoin, il dévastait les troupeaux d'ovins.

Prédateur redouté par tous, cet animal sauvage de grande taille, très intelligent, agissait souvent en meute organisée, n'hésitant pas à attaquer l'homme, lorsque la faim " le faisait sortir du bois " !

Les paysans l'ont toujours combattu pour les méfaits qu'il perpétrait et les préjudices qu'il causait.

Une image mythique s'est vite créée, représentant la crainte et le mal.

Dès leur plus tendre enfance, les gamins étaient mis en garde contre lui. Cette animosité était entretenue par des légendes transmises de génération en génération. Ceci en particulier, lors des veillées qui rassemblaient les gens et le voisinage le soir, au coin de l'âtre.

Chacun voulant impressionner l'auditoire encore plus, les anecdotes étaient souvent exagérées. Elles occasionnaient le développement de contes. Tel celui du loup garou ou bien la légende du meneur de loup, très en vogue dans notre région.

Toujours est-il que des mesures, pour combattre ses nuisances, furent prises, dès le XV^e siècle.

La création des lieutenances de louveterie et l'organisation de battues dans les forêts, furent décidées...

Plus tard, un système de primes à la dépouille fut instaurée (40f l'unité, constatée dans les Mairies) inutile de dire que cela stimula bien des vocations! Surtout parmi les chasseurs...

Le plus connu dans le secteur est le père Rouet, dit " Le preneu de loup ". Il connaissait "comme sa poche " la forêt de St Germain, où il menait, entre autres, l'activité de charbonnier. Il imitait parfaitement le hurlement du loup et pour cela, son sabot lui servait de porte-voix, ainsi, il pouvait situer exactement l'endroit d'où la réponse venait.

En Août 1887, six loups furent exterminés au cours d'une battue, à laquelle il participait. (1)

Vers la même époque, d'autres fauves séjournant dans le Bois de Chabannes, ont été tués par des chasseurs dunois, alors que des traces de passage étaient constatées dans la forêt de Dun (celle-ci était plus étendue qu'aujourd'hui, il est vrai).

Vers 1890, au mois d'Octobre, un habitant de Fresselines, nommé Giraud, résidant dans le " village " du Riveau, découvrit par hasard, dans les broussailles touffues de la " côte " du Priorat, menant à la Creuse, cinq louveteaux qui jouaient au soleil, près d'une tanière.

Il s'éclipsa sans révéler sa présence, pour aller faire part de sa découverte à la Mairie du bourg.

Le Maire du moment, Monsieur le comte de La Celle, alla lui-même constater l'information, et après réflexions, un traquenard fut mis en place pour les capturer et, éventuellement, tuer la louve, dont le territoire, par mesure de méfiance et ruse, était de l'autre côté de la rivière, qu'elle franchissait à gué !

Après, avoir monté leur entreprise, les fauves, surpris dans leur liteau, profond d'environ 50 cm, furent éliminés, sauf un, récupéré par le comte et ramené chez lui, au château de Puy-Guillon.

L'animal, âgé d'environ 4 mois, petite boule de fourrure, fut apprivoisé et bientôt suivit le châtelain dans ses déplacements, tout comme un chien !

Mais, avec le temps, le jeune carnassier prenait de la taille et manifestait de plus en plus d'indépendance, ceci au grand dam des habitants du lieu qui mettaient en garde le Maire du danger que représentait l'animal, non seulement envers l'entourage, mais vis à vis de lui-même.

Monsieur de La Celle n'en tenant pas compte, prenait un malin plaisir à continuer de promener à sa suite le jeune loup. Il en tirait un peu quelque vanité, qui n'était pas pour lui déplaire...

Cependant, son attitude allait changer : Un jour d'hiver, en allant visiter ses métayers, chaudement encapuchonné à cause du froid intense, il chevauchait sa jument blanche, son louveteau dans le sillage. Soudain, au débouché d'une haie, la bise s'engouffra dans sa cape, le tourbillon précipita alors celle-ci à terre, tombant à l'arrière du cheval. Le loup, dans un réflexe brutal, commandé par son instinct, se jeta sauvagement sur le vêtement !

(1) *Le Courrier du Centre*, 1934 - Emile Genevoix.

Malgré l'intervention immédiate de son maître, le jeune animal lacera la capuche s'acharnant dessus.

Prenant conscience des périls auxquels il s'exposait, le comte, par prudence, décida dès lors d'arrêter ce qui n'avait été qu'un jeu...et élimina la bête !

C'est ainsi que l'aventure du loup apprivoisé de Fresselines s'acheva.

Bien des années plus tard, pendant l'hiver rigoureux de 1917, une bande de loups passa, une nuit du côté de la Renauchat réveillant des habitants, qui entendirent les hurlements de la meute affamée, mais ils n'étaient que de passage...et c'est la dernière fois que l'on entendit les loups dans la campagne environnante !

Cependant, la légende du " meneur de loup " court toujours.....

Bibliographie

- ANGLADE. J La vie quotidienne dans le Massif Central au XIXe siècle
(Paris 1972)
- BOURG. A Guide du Bas-Berry.(La Châtre 1935)
- BRELINGARD. D Histoire du Limousin et de la Marche
(Paris 1950. Presses Universitaires)
- CARRIAT .A Dictionnaire bibliographique des Auteurs du
Pays Creusois (Guéret 1976)
- CHATREIX .R Histoire de la Creuse (Guéret 1955)
- CHRISTOFLOUR. R Fernand Maillaud (Paris. Magnard 1966)
- DELMAS. J Creuse..richesse de France (Paris 1974)
- DUVAL .L Archives révolutionnaires du département de la Creuse (1875)
- GLANCIER . E La vie quotidienne dans le Limousin au XIXe siècle
(Paris, Hachette 1978)
- GUILLOIN. A Notre Sédelle (Guéret. Lecante 1947)
- LACROCQ. L Monographie de La Celle-Dunoise.(Guéret 1927)
- LASNIER-CONFOLANT. R Fresselines. (Limoges 1902)
- LECLER. A Dictionnaire historique et archéologique de la Creuse (Limoges 1902)
- MARTIN.G Aigurande (Guéret 1905)
- MIANNAY. R Maurice Rollinat (Chateauroux. Badel 1981)
- NADAUD. J Nobiliaire de la Généralité de Limoges.
(Limoges 1882)
- NOUILLAC. J Histoire du Limousin et de la Marche limousine
(Limoges. Lavauzelle 1943)
- PARROTIN. M Le temps du Maquis (Aubusson 1979)
- ROUZIER. C Histoire des châteaux de Crozant et des Places (Limoges 1905)
- TARDIEU. A Grand dictionnaire historique généalogique et biographique de
la haute-Marche (département de la Creuse) Herment 1894.
(reprint 1972)
- THOME. R Le Groupement du Bataillon Anne
(Guéret. Lecante 1989)
- VALADEAU. P Nouveau dictionnaire, illustré de la Creuse (Guéret 1892)
- VINCHON. E La vie de Maurice Rollinat
(Issoudun. Laboureur 1946)
- VINCHON. E Maurice Rollinat (Paris . Jouve 1921)
- WILDENSTEIN. D Monet...Impressions (Paris 1959)

Nous tenons à remercier ici de façon très profonde Madame André LOGEZ et ses enfants pour avoir donné l'autorisation à l'Association des Amis de Fresselines, village d'artistes de faire rééditer cette Monographie qui intéressera de nombreuses personnes.

Nos remerciements iront aussi à Agnès TIXIER dont les photos auront permis d'illustrer cette édition 2004.

